



Sondage auprès d'investisseurs canadiens en fonds communs de placement et fonds négociés en bourse



THE INVESTMENT
FUNDS INSTITUTE
OF CANADA

L'INSTITUT DES FONDS
D'INVESTISSEMENT
DU CANADA



2020

Table des matières

	Diapositive
Objectifs et méthodologie de recherche	3
Principales conclusions	7
Les résultats en détail	16
Attitudes envers les produits d'investissement et les stratégies d'investissement	17
Portefeuille d'investissements et achats	24
Évaluation du conseiller d'investissement	29
Attitudes et connaissances en matière de frais	40
Exigences en matière d'informations et relevés d'investissements	48
Sensibilisation et attitude en matière d'investissements responsables et d'impact	60



Objectifs et méthodologie de recherche

pollara
strategic insights

Objectifs de recherche

- En 2020, l'Institut des fonds d'investissement du Canada (IFIC) a mandaté Pollara, une société de recherche indépendante, pour mener la quinzième vague du sondage téléphonique annuel de l'IFIC auprès des investisseurs en fonds communs de placement au Canada.
- Pour la seconde année (depuis 2019), l'étude comprend les détenteurs de fonds négociés en bourse (FNB) analysés comme un groupe distinct.
- L'IFIC a entrepris l'étude afin de mieux comprendre les détenteurs de fonds communs de placement canadiens, et désormais les détenteurs de FNB, d'identifier leurs attitudes, opinions, besoins, attentes et comportements et de les suivre au fil du temps.
- En outre, ce sondage a été conçu pour fournir un suivi des impacts sur la connaissance et le comportement du client avant l'introduction de la réglementation Phase 2 du modèle de relation client et du point de vente.
- Cette recherche met en lumière les attitudes et les comportements des investisseurs vis-à-vis des fonds communs de placement et des FNB, notamment :
 - Confiance dans les fonds communs de placement/FNB répondant aux objectifs financiers;
 - Méthodes d'achat des fonds communs de placement/FNB et rôle du conseiller dans les décisions;
 - Impressions relativement aux frais payés pour les fonds communs de placement/FNB et valeur des conseils donnés par les conseillers;
 - L'utilisation et la valeur perçue des relevés du fonds commun de placement/FNB;
 - Changements dans ces mesures au cours d'un programme de recherche; et
 - Sensibilisation et connaissances de l'investissement responsable et d'impact (nouvel ajout en 2020).

Méthodologie de recherche

- Cette recherche a été réalisée auprès des investisseurs canadiens âgés de 18 ans ou plus et qui prennent tout ou partie des décisions concernant les investissements de leur foyer.
- Parmi les investisseurs en fonds communs de placement, 1 138 entretiens téléphoniques ont été réalisés. Ces entretiens ont été réalisés entre le 28 mai et le 5 juillet 2020. Les résultats avec un échantillon de cette taille peuvent être considérés comme précis à $\pm 3,1$ %, avec un niveau de confiance de 95 %.
- Parmi les investisseurs en FNB, 500 entretiens téléphoniques ont été réalisés en 2020 :

Année	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur	Dates d'entretien
2020	500	$\pm 4,4$ %	28 mai au 5 juillet 2020
2019	500	$\pm 4,4$ %	27 mai au 28 juin 2019

- Les résultats nationaux ont été pondérés sur la base des données de 2019 du PMB* pour s'assurer qu'ils sont représentatifs des détenteurs de fonds communs de placement/FNB par région et par sexe. Les entretiens ont été menés en anglais ou en français, selon la préférence linguistique du répondant.

* Données du Print Measurement Bureau : sondage annuel auprès de 36 000 Canadiens qui mesure l'utilisation des biens et services.

Méthodologie de recherche

- Les résultats nationaux des investisseurs en fonds communs de placement de 2020 sont comparés aux résultats des précédentes vagues de recherche. D'une manière générale, les changements de cinq points de pourcentage ou moins d'une année à l'autre ne sont pas considérés comme statistiquement significatifs et ne sont notés que lorsqu'ils semblent confirmer une partie d'une tendance pluriannuelle en cours.

Année	Taille de l'échantillon	Marge d'erreur	Dates d'entretien
2020	1 138	± 3,1 %	28 mai au 5 juillet 2020
2019	1 024	± 3,1 %	27 mai au 17 juin 2019
2018	1 000	± 3,1 %	11 juin au 6 juillet 2018
2017	1 000	± 3,1 %	11 juillet au 25 juillet 2017
2016	1 000	± 3,1 %	29 juin au 14 juillet 2016
2015	1 008	± 3,1 %	20 juillet au 10 août 2015
2014	1 002	± 3,1 %	10 juillet au 4 août 2014
2013	1 004	± 3,1 %	23 juin au 7 juillet 2013
2012	1 000	± 3,1 %	13 juin au 2 juillet 2012
2011	1 006	± 3,1 %	10 juin au 24 juin 2011
2010	1 002	± 3,1 %	11 juin au 24 juin 2010
2009	1 002	± 3,1 %	28 mai au 9 juin 2009
2008	1 895	± 2,3 %	29 mai au 17 juin 2008
2007	2 508	± 2,0 %	23 mai au 27 juin 2007
2006	1 865	± 2,3 %	15 juin au 11 juillet 2006

- Les résultats des sous-échantillons (par exemple, les résultats pour différents groupes démographiques) peuvent avoir une plus grande marge d'erreur que les marges globales ci-dessus.



Principales conclusions

Principales conclusions

Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir confiance dans les fonds communs de placement alors que les investisseurs en FNB ont confiance dans un certain nombre de produits, y compris les actions, les fonds communs de placement et les FNB.

Attitudes envers les produits et stratégies d'investissement

- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir plus confiance dans les fonds communs de placement que dans les autres moyens d'investissements (actions, CPG, obligations et FNB).
 - La confiance dans les fonds communs de placement reste bien supérieure à celle des autres investissements, comme l'année dernière.
 - La confiance dans les actions a de nouveau augmenté cette année, atteignant son plus haut niveau depuis le lancement du sondage et dépassant la confiance dans les CPG/dépôts à terme.
 - Bien qu'inférieure à celle des autres produits, la confiance dans les FNB a augmenté de manière considérable cette année et, désormais, la moitié des investisseurs en fonds communs de placement font confiance aux FNB.
 - La confiance dans les obligations continue d'augmenter régulièrement pour atteindre les niveaux de confiance observés dans les années précédentes du sondage.
- Si les investisseurs en FNB accordent une grande confiance aux FNB, ils font également confiance aux actions et fonds communs de placement.
 - La confiance dans les FNB reste la même que l'année dernière et est similaire à la confiance des investisseurs en fonds communs de placement dans les fonds communs de placement.
 - Les investisseurs en FNB font plus confiance aux actions et aux FNB qu'aux fonds communs de placement.
 - Les investisseurs en FNB ont moins confiance dans les CPG et les obligations, même si la confiance dans les obligations continue d'augmenter.

Principales conclusions

Les investisseurs en FNB disposent d'un portefeuille plus diversifié par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement et continuent d'être plus susceptibles d'avoir effectué un achat d'investissement lors de l'année écoulée.

Portefeuilles d'investissements et achats

- La plupart des investisseurs disposent de plus d'un type de produit d'investissement dans son portefeuille.
 - Si cela est vrai pour les investisseurs en fonds communs de placement, près de la moitié de leurs portefeuilles sont constitués de fonds communs de placement, les actions et CPG étant également inclus.
 - Les investisseurs en FNB disposent d'un portefeuille plus diversifié, avec des investissements répartis entre les FNB, les actions et les fonds communs de placement.
- Les achats d'investissements restent stables cette année pour les deux groupes d'investisseurs, les investisseurs en FNB continuant d'être plus susceptibles d'avoir effectué un achat récent..
 - Les achats des fonds communs de placement par des investisseurs en fonds communs de placement au cours des 12 derniers mois sont similaires à ceux de l'année dernière, avec seulement un tiers de ces investisseurs ayant effectué un achat.
 - Les achats des FNB par des investisseurs en FNB lors des 12 derniers mois sont bien plus élevés, avec près de la moitié de ces investisseurs effectuant un achat, soit une conclusion similaire à l'année dernière.

Principales conclusions

Bien que le recours aux conseillers ait décliné et que les achats en ligne et directs soient à la hausse, les conseillers continuent d'être valorisés et dignes de confiance par les personnes y ayant recours.

Évaluation du conseiller d'investissement

- Si les investisseurs en fonds communs de placement continuent de recourir aux conseillers pour la majorité des achats, une nouvelle baisse de cinq points a été enregistrée cette année (en baisse de cinq points également l'année dernière). Les investisseurs en FNB sont moins susceptibles de se fier aux conseillers; au lieu de cela, les achats sont répartis presque à parts égales entre les conseillers et les courtiers en ligne, ce qui constitue une conclusion constante dans les deux années du sondage.
- Les investisseurs, qu'ils soient en fonds communs de placement ou en FNB, sont satisfaits de leurs conseillers.
 - Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de voir la valeur de leurs conseillers, n'aimeraient pas gérer leurs propres investissements et estiment que leur conseiller leur donne de bonnes habitudes en termes d'épargne/d'investissement.
 - Si moins de la moitié des investisseurs en FNB ont eu recours à des conseillers pour leur dernier achat, ceux qui l'ont fait partagent ce sentiment. Et cette année, les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles de convenir qu'ils ont de meilleures habitudes d'épargne/d'investissement grâce à leur conseiller.
- Les conseillers continuent de discuter du caractère approprié des investissements pour atteindre les objectifs à la fois des investisseurs en fonds communs de placement et en FNB. Cette conclusion est cohérente sur les 13 dernières années du sondage pour les investisseurs en fonds communs de placement et des deux années pour les investisseurs en FNB.

Principales conclusions

Les conversations des conseillers sur les frais sont similaires à celles de l'année dernière. La confiance dans les connaissances au sujet des frais est également restée stable.

Connaissances et attitudes en matière de frais

- Suite au lancement de CRM2 en 2017, les conseillers étaient plus susceptibles d'avoir des discussions sur les frais avec les investisseurs. Cependant, cette année, la discussion sur les frais est légèrement plus faible par rapport à celle de l'année dernière, suggérant que la tendance à la hausse peut se stabiliser.
- Les investisseurs en FNB qui ont recours à des conseillers conviennent que ces conversations ont lieu à la même fréquence que pour les investisseurs en fonds communs de placement.
- Les investisseurs en FNB et les investisseurs en fonds communs de placement font tous deux confiance en leurs connaissances en matière de frais payés à leurs conseillers, la confiance restant au même niveau que l'année dernière.
 - Les conseillers et les relevés constituent les principales sources d'informations au sujet des frais pour les investisseurs en fonds communs de placement.
 - Les investisseurs en FNB ont recours aux relevés et aux conseillers, mais une majorité d'entre eux obtiennent des informations depuis d'autres sources.
- La majorité des investisseurs en fonds communs de placement précisent ne pas payer un frais direct à leur conseiller, ce qui constitue une conclusion constante au cours des dernières années.

Principales conclusions

La satisfaction à l'égard des informations comprises dans les déclarations a légèrement augmenté, revenant presque aux niveaux de 2018, et un nombre croissant d'investisseurs prendront des mesures en fonction des informations.

Exigences en matière d'informations et relevés d'investissements

- La sensibilisation des investisseurs aux documents d'information tels que les informations sur le fonds a diminué cette année, mais reste bien plus élevée que la sensibilisation en 2016. La satisfaction à l'égard de ces documents est similaire à celle de l'année dernière (légères augmentations de deux à trois points méritant d'être observées).
- Avec le lancement de CRM2, une baisse de la satisfaction à l'égard des informations contenues dans les relevés annuels a été observée dans la recherche de 2018. La satisfaction de cette année montre des signes de retour aux niveaux précédents sur un certain nombre d'indicateurs, montrant clairement le taux de retour, l'inclusion des informations nécessaires et la facilité de compréhension des relevés.
 - L'impression des relevés parmi les investisseurs en FNB est similaire à celle des investisseurs en fonds communs de placement, bien que les investisseurs en FNB soient plus satisfaits de la capacité du relevé à montrer clairement tous les frais versés à la société et la facilité de compréhension du relevé.
- Bien qu'elle représente encore une minorité, la probabilité que les investisseurs prennent des mesures en raison des informations contenues dans les relevés a légèrement augmenté depuis l'année dernière, mais a connu une hausse stable et considérable depuis 2017.
 - Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de prendre des mesures.
 - La mesure la plus courante pour les deux groupes d'investisseurs est d'avoir une discussion avec leur conseiller au sujet des nouveaux investissements ou des frais.

Principales conclusions

Les investisseurs sont conscients des investissements responsables et d'impact, mais pas aussi informés. Les investisseurs en FNB sont mieux informés que les investisseurs en fonds communs de placement.

Investissements responsables et d'impact

- La plupart des investisseurs ne disposent pas d'investissements responsables dans leur portefeuille. La connaissance de ces produits est relativement faible, bien que la plupart aient au moins connaissance de ces produits d'investissement.
- Bien que la plupart des investisseurs ne soient pas très informés au sujet de ces investissements, les investisseurs en FNB sont mieux informés que les investisseurs en fonds communs de placement.
 - De la même manière, les investisseurs sont plus conscients et informés des investissements responsables par rapport aux investissements d'impact et, une fois encore, les investisseurs en FNB sont mieux informés.
- Dans l'ensemble, les investisseurs ont un avis positif sur les investissements responsables et prévoient d'inclure ou d'étendre les portefeuilles lors des prochaines années afin de les inclure.
 - Ceci dit, les investisseurs en fonds communs de placement ont tendance à avoir un avis plus positif que les investisseurs en FNB sur un certain nombre d'indicateurs, y compris l'impact positif de ces investissements dans le monde et les rendements positifs. Ils sont également moins susceptibles de craindre que ces investissements aient un impact négatif sur les performances.
- Les conseillers ne constituent pas la principale source d'informations sur les investissements responsables. Les investisseurs qui sont informés sur ces investissements ont trouvé des informations par eux-mêmes. Et bien qu'un quart des investisseurs aient discuté de ces investissements avec les conseillers, la plupart des investisseurs apprécieraient que leurs conseillers ou leurs institutions financières incluent ces produits d'investissement dans les discussions.

Conclusions – Investisseurs en fonds communs de placement

- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'avoir plus confiance dans ce produit que dans d'autres produits, la confiance restant stable cette année. S'ils sont susceptibles d'avoir une diversité de produits dans leurs portefeuilles d'investissements, les fonds communs de placement constituent leur principal véhicule d'investissement. Ceci dit, cela pourrait changer, les 12 derniers mois ayant vu une baisse des achats de fonds communs de placement et une confiance accrue dans les FNB et les actions.
- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent de se fier énormément à leurs conseillers. Cependant, le recours à ces derniers a considérablement diminué au cours des deux dernières années. La satisfaction à l'égard des conseillers est toujours très forte et les investisseurs en fonds communs de placement expriment une réticence à gérer leurs investissements sans ces derniers.
- Les conversations avec des conseillers relativement aux frais ont légèrement baissé cette année alors que la confiance dans les frais versés reste stable après avoir augmenté dans les années ayant suivi le lancement de CRM2.
- Les investisseurs en fonds communs de placement semblent être plus satisfaits à l'égard des informations qu'ils reçoivent sous la forme d'informations sur le fonds, les frais et les relevés de performance, et il convient de noter que cette tendance continue. Cependant, les niveaux de satisfaction des deux n'ont pas retrouvé les sommets atteints auparavant. Il y a eu une légère augmentation de la probabilité que les investisseurs prennent des mesures en raison de ces informations au cours des deux dernières années, mais les investisseurs sont plus susceptibles de s'adresser à des conseillers ou de changer de fonds spécifiques plutôt que de changer leur méthode d'achat.
- Les investisseurs en fonds communs de placement sont conscients des investissements responsables et d'impact, mais n'ont pas un niveau élevé de connaissance sur ces investissements. Cependant, ces investisseurs ont un avis positif sur l'impact social de ces investissements et le potentiel de rendements positifs, et aimeraient en apprendre davantage par l'intermédiaire de leurs conseillers/institution financière.

Conclusions – Investisseurs en FNB

- Les investisseurs en FNB font confiance à un certain nombre de produits d'investissement. S'ils ont confiance dans la capacité des FNB à atteindre leurs objectifs, ils ont également confiance dans les fonds communs de placement et les actions, et sont susceptibles de détenir ces produits en parts égales dans leurs portefeuilles.
- Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir effectué un achat d'investissement lors de l'année écoulée. Ils dépendent moins des conseillers. Au lieu de cela, ils sont plus disposés à gérer leurs propres investissements, notamment par l'intermédiaire de courtiers en ligne.
- Les investisseurs en FNB qui ont recours à un conseiller ont eu des discussions sur les frais à la même fréquence que les investisseurs en fonds communs de placement. Ils ont également le même niveau de confiance dans leur connaissance des frais que les investisseurs en fonds communs de placement.
- Les niveaux de satisfaction des investisseurs en FNB à l'égard des frais annuels et des relevés de performance sont similaires à ceux des investisseurs en fonds communs de placement, à l'exception de l'indication claire des frais versés et de la facilité de compréhension, qui est plus élevée chez les investisseurs en FNB. Ces investisseurs sont plus susceptibles de prendre des mesures en raison des informations dans les relevés et sont plus ouverts à gérer eux-mêmes leurs investissements.
- Les investisseurs en FNB rapportent des niveaux de connaissance plus élevés en matière d'investissements responsables et d'impact. Ils sont tout aussi ouverts que les investisseurs en fonds communs de placement pour discuter de ces investissements avec leur conseiller/institution financière. Bien qu'ils aient un avis global positif au sujet de ces investissements, cet avis est moins positif que chez les investisseurs en fonds communs de placement et ils ont plus d'inquiétudes à l'égard d'un éventuel impact négatif sur les rendements.



Les résultats en détail

pollara
strategic insights



Attitudes envers les produits et stratégies d'investissement

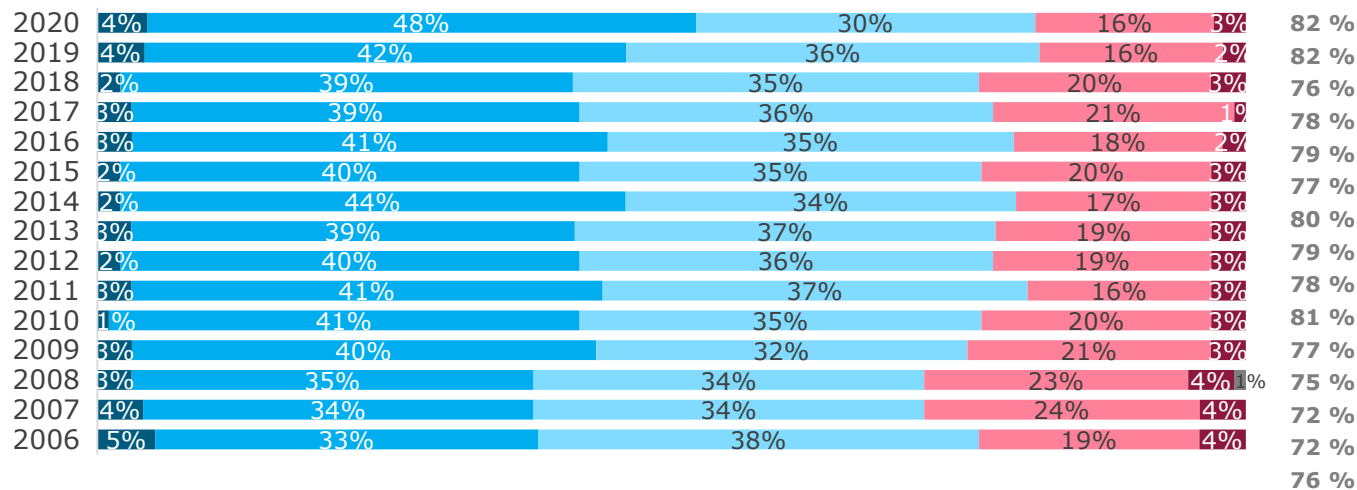
pollara
strategic insights

Connaissances concernant l'investissement dans des fonds communs de placement

Les investisseurs en fonds communs de placement continuent d'accroître leurs connaissances concernant l'investissement dans des fonds communs de placement.



- La plupart (82 %) des investisseurs en fonds communs de placement estiment qu'ils sont assez ou très informés, ce qui est une conclusion cohérente avec les résultats de 2019.
- La moitié des investisseurs déclarent être informés (52 % ont noté 7 sur 10 ou plus), ce qui est supérieur à ce qui a été observé par le passé. Ils sont nettement plus susceptibles de dire qu'ils sont mieux informés que les investisseurs ne l'étaient entre 2006 et 2009, lorsque les connaissances ont commencé à augmenter pour atteindre les niveaux actuels.
- **Profil des investisseurs informés** :* Hommes; diplômés de l'université; employés à temps complet; revenus supérieurs à 100K; et plus de 200K d'investissements.
- Les investisseurs de la Saskatchewan et du Manitoba (67 %) et de la Colombie-Britannique (71 %) rapportent des niveaux de connaissance inférieurs par rapport aux autres provinces/régions.



- Très informé (10)
- Informé (7-9)
- Assez bien informé (5-6)
- Pas très bien informé (2-4)
- Pas informé du tout (1)
- Je ne sais pas/Je refuse de répondre

% total du niveau de connaissances

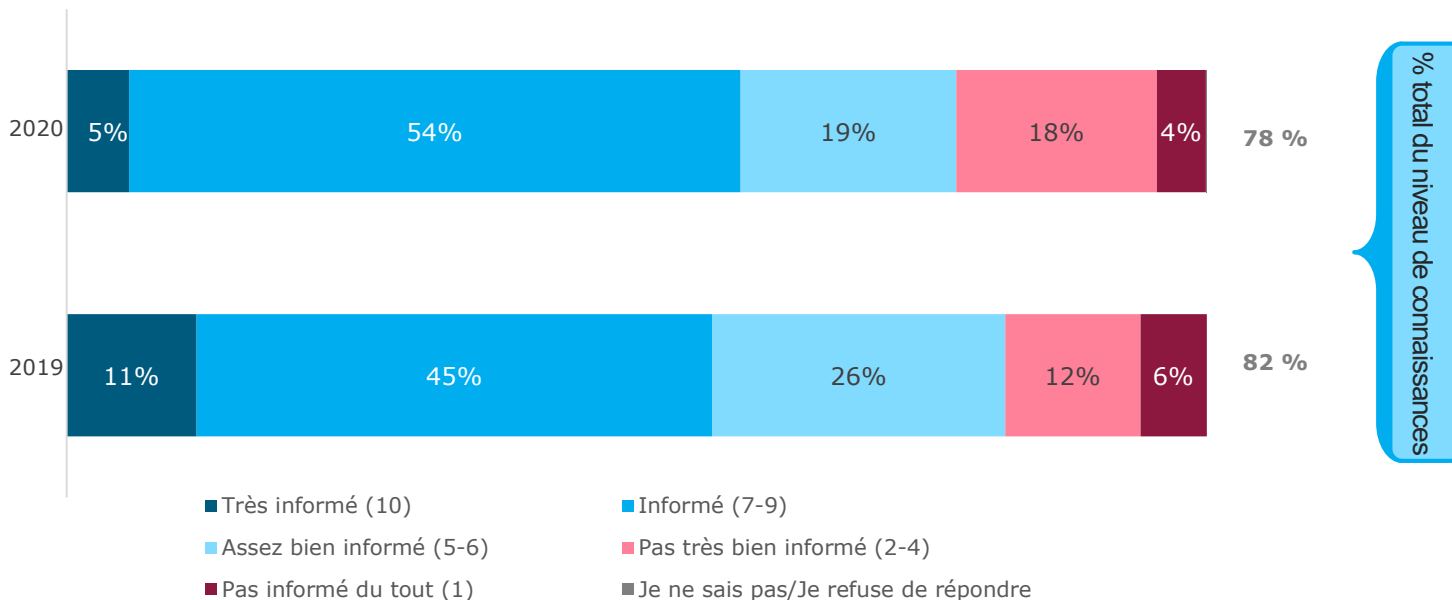
Q1. Dans l'ensemble, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas informé du tout » et 10 signifie « très informé », dans quelle mesure êtes-vous informé en matière d'investissement dans des fonds communs de placement? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

Connaissances sur les investissements dans les FNB

Les investisseurs en FNB s'estiment autant informés au sujet des FNB que les investisseurs en fonds communs de placement le sont au sujet des fonds communs de placement.

- Près de quatre cinquièmes (78 %) des investisseurs en FNB estiment être assez à très informés sur les FNB, ce qui constitue une baisse de quatre points de pourcentage par rapport à l'année précédente (82 %).
- Bien que légèrement inférieures en 2020, les connaissances rapportées sur les FNB parmi les investisseurs en FNB sont comparables à celles des investisseurs en fonds communs de placement sur les fonds communs de placement (82 %).
- **Profil des investisseurs informés :*** Investissements supérieurs à 200K \$ (85 %).


Investisseurs
en FNB sur
les FNB



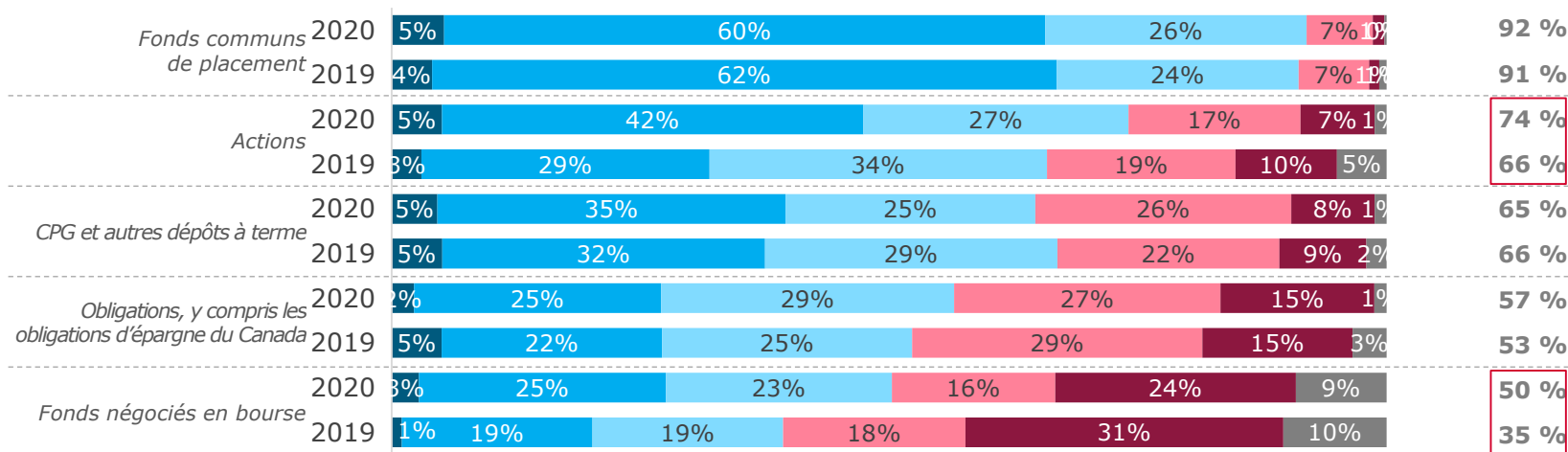
Q1/Q2. En utilisant une échelle sur 10 points, où 1 signifie « pas informé du tout » et 10 signifie « très informé », dans quelle mesure diriez-vous que vous êtes informé sur les investissements dans chacun des produits suivants? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138, FNB N = 500;

Des investissements sûrs pour atteindre les objectifs financiers

Les investisseurs en fonds communs de placement ont plus confiance dans les fonds communs de placement que dans les produits d'investissement, même si la confiance dans les actions et les FNB a augmenté cette année.



- Les investisseurs en fonds communs de placement continuent à se sentir plus confiants dans l'atteinte des objectifs financiers par l'intermédiaire du fonds commun de placement plutôt que par d'autres types d'investissements (plus de 90 % des investisseurs en 2019 et 2020).
- Cependant, la confiance des investisseurs dans les actions (hausse de confiance de 8 %) et dans les FNB a considérablement augmenté, la moitié (50 %) des investisseurs se sentant en confiance cette année par rapport à seulement un tiers (35 %) en 2019.
- **La plus grande confiance dans les fonds communs de placement** :* Jeunes (18-44); propriétaires; revenus de plus de 100K \$; total du portefeuille d'investissements de plus de 200K \$.



% total du niveau de confiance

■ Totalement confiant (10) ■ Confiant (7-9)
 ■ Assez confiant (5-6) ■ Pas très confiant (2-4)
 ■ Pas du tout confiant (1) ■ Je ne sais pas/Je refuse de répondre

Q3/Q4/Q5/Q6/Q7. En utilisant une échelle de 10 points, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « totalement confiant »; dans l'ensemble, à quel point êtes-vous confiant que chacun des produits d'investissement suivants vous aidera à atteindre les objectifs financiers de votre ménage? Echantillon : Fonds communs de placement N = 1 138; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes; □ considérable de 95 % à 99 %

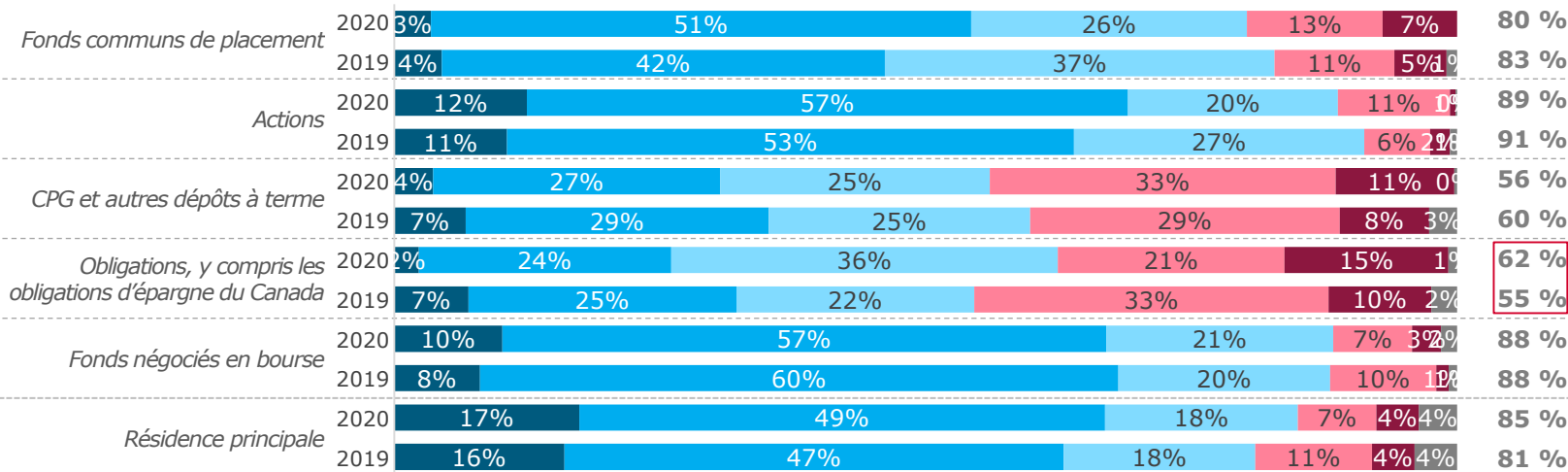
Des investissements sûrs pour atteindre les objectifs financiers

Par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement, les investisseurs en FNB ont confiance dans un certain nombre de produits, y compris les FNB, les fonds communs de placement et les actions, comme moyens d'atteindre les objectifs financiers.



Investisseurs en FNB

- En 2020, les investisseurs en FNB ont plus confiance dans les actions (89 %) et les FNB (88 %) pour atteindre les objectifs financiers, viennent ensuite la résidence principale (85 %) et les fonds communs de placement (80 %), ce qui est cohérent avec les conclusions de 2019. La confiance des investisseurs en FNB dans les obligations a considérablement augmenté (de 7 %) alors que la confiance dans les CPG a diminué (de 4 %), une tendance qui mérite d'être observée.
- Bien que les investisseurs en FNB aient confiance dans les fonds communs de placement comme moyens d'atteindre les objectifs financiers, le niveau de confiance est considérablement inférieur à celui des investisseurs en fonds communs de placement (voir diapositive précédente – 92 % de confiance).
- Bien que la confiance dans les FNB ait augmenté chez les investisseurs en fonds communs de placement (de 35 % à 50 %), le niveau de confiance reste nettement inférieur à celui des investisseurs en FNB.



% total du niveau de confiance

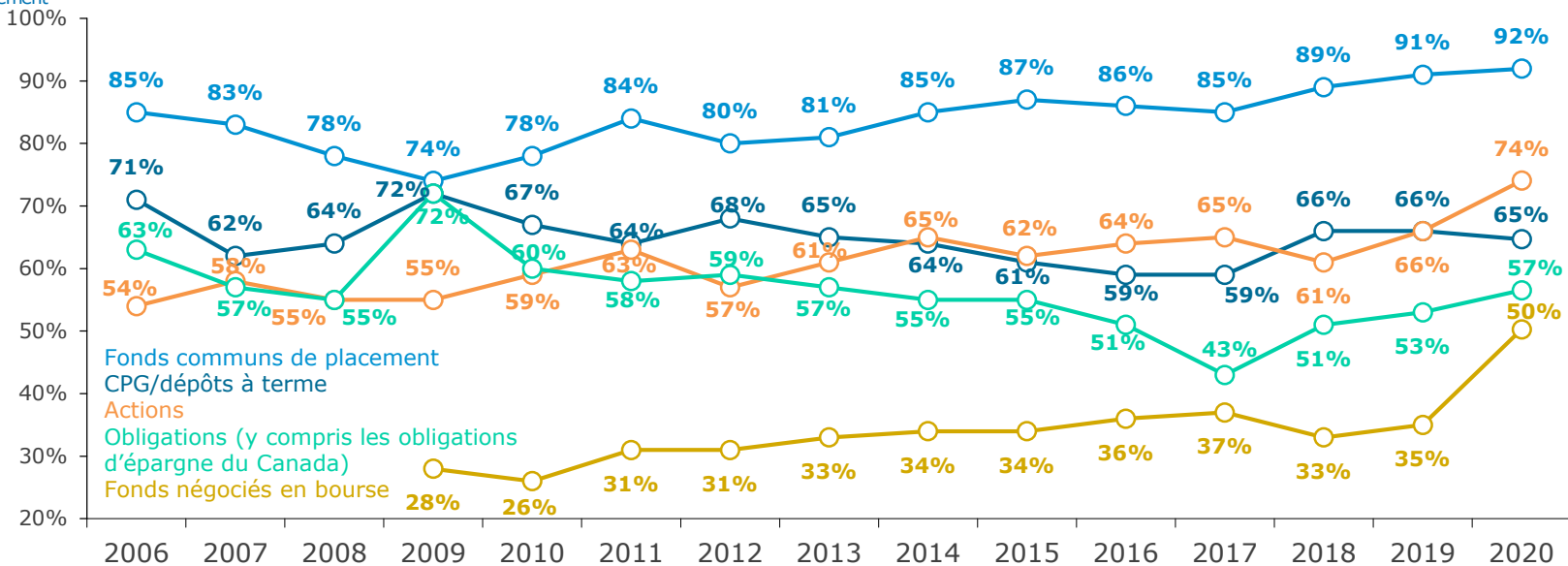
■ Totalement confiant (10) ■ Confiant (7-9)
 ■ Assez confiant (5-6) ■ Pas très confiant (2-4)

Confiance dans les investissements pour atteindre les objectifs financiers

La confiance dans les fonds communs de placement a augmenté progressivement au cours des dernières années ainsi que la confiance dans les actions et obligations.



- La confiance dans les fonds communs de placement a augmenté lentement et régulièrement depuis 2017 pour atteindre un sommet de 92 % après une baisse de la confiance entre 2008 et 2010.
- La confiance dans les FNB a été relativement stable avec des petites augmentations mensuelles, mais en 2020, la confiance a augmenté de manière spectaculaire, passant de 35 % à 50 %.
- De la même manière, la confiance dans les actions a considérablement augmenté en 2020 pour atteindre 74 % après des années de stabilité relative (2013 à 2019).
- La confiance à la fois dans les actions et les CPG a été bien plus volatile que dans les fonds communs de placement. Cependant, la confiance dans les actions a augmenté régulièrement depuis le creux historique de 43 % en 2017 jusqu'à 57 % en 2020, ce qui est comparable aux premières années du sondage. Et la confiance dans les CPG/dépôts à terme reste stable entre 2018 et 2020, après une baisse progressive à un minimum de 43 % en 2017.

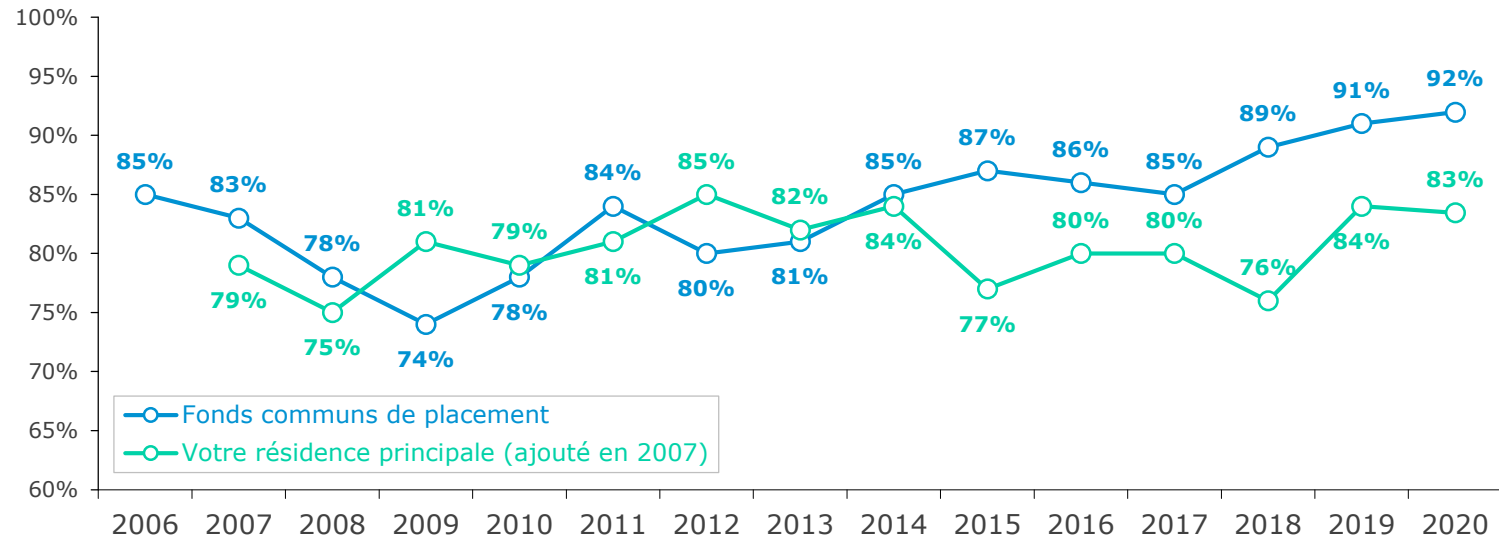


Confiance dans les fonds communs de placement contre résidence principale

Les investisseurs en fonds communs de placement restent plus confiants dans les fonds communs de placement comme moyens d'atteindre les objectifs financiers que dans une résidence principale.



- Bien que la plupart des investisseurs soient convaincus qu'un investissement dans une résidence principale aidera à atteindre les objectifs financiers, un écart de confiance considérable entre une résidence principale et les fonds communs de placement a été observé en 2015 et persiste en 2020 (différence de 9 %).
- Si la confiance dans les fonds communs de placement est restée stable ou a lentement augmenté depuis 2015, la confiance dans une résidence principale n'a pas suivi le rythme des fonds communs de placement, baissant en 2015 (77 %) et 2018 (76 %) et augmentant considérablement en 2019 pour atteindre son niveau actuel (84 %).
- Les investisseurs en Alberta et en Ontario sont plus susceptibles d'avoir confiance dans une résidence principale comme produit d'investissement.



Q3./Q8. En utilisant une échelle de 10 points, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « totalement confiant » ; dans l'ensemble, à quel point êtes-vous confiant que chacun des produits d'investissement suivants vous aidera à atteindre les objectifs financiers de votre ménage? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138



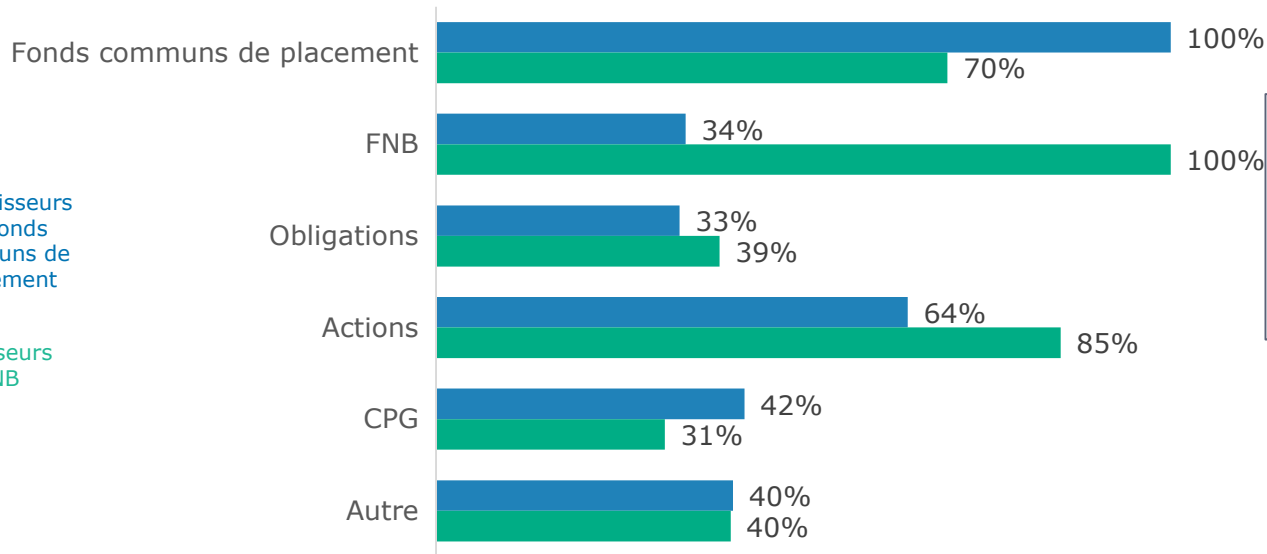
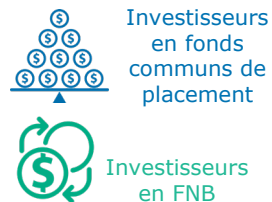
Portefeuilles d'investissements et achats

pollara
strategic insights

Portefeuille d'investissements

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'investir dans plusieurs produits comprenant les fonds communs de placement que les investisseurs en fonds communs de placement qui n'ont pas un investissement aussi fort dans les FNB et les autres produits.

- Les investisseurs en FNB (98 %) sont nettement plus susceptibles de disposer de plusieurs produits dans leur portefeuille par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (91 %).
- Outre les fonds communs de placement, les investisseurs en fonds communs de placement disposent d'actions (64 %) dans leur portefeuille, de CPG (42 %), d'actions (33 %) et de FNB (34 %).
- Alors que la majorité des investisseurs en fonds communs de placement ne disposent pas de FNB (seulement un tiers), la majorité des investisseurs en FNB disposent de fonds communs de placement (70 %). Ce groupe est également plus susceptible d'avoir des actions dans son portefeuille (85 %) et des obligations (39 %). Les CPG sont moins populaires dans ce groupe, seul un tiers détenant cet investissement.



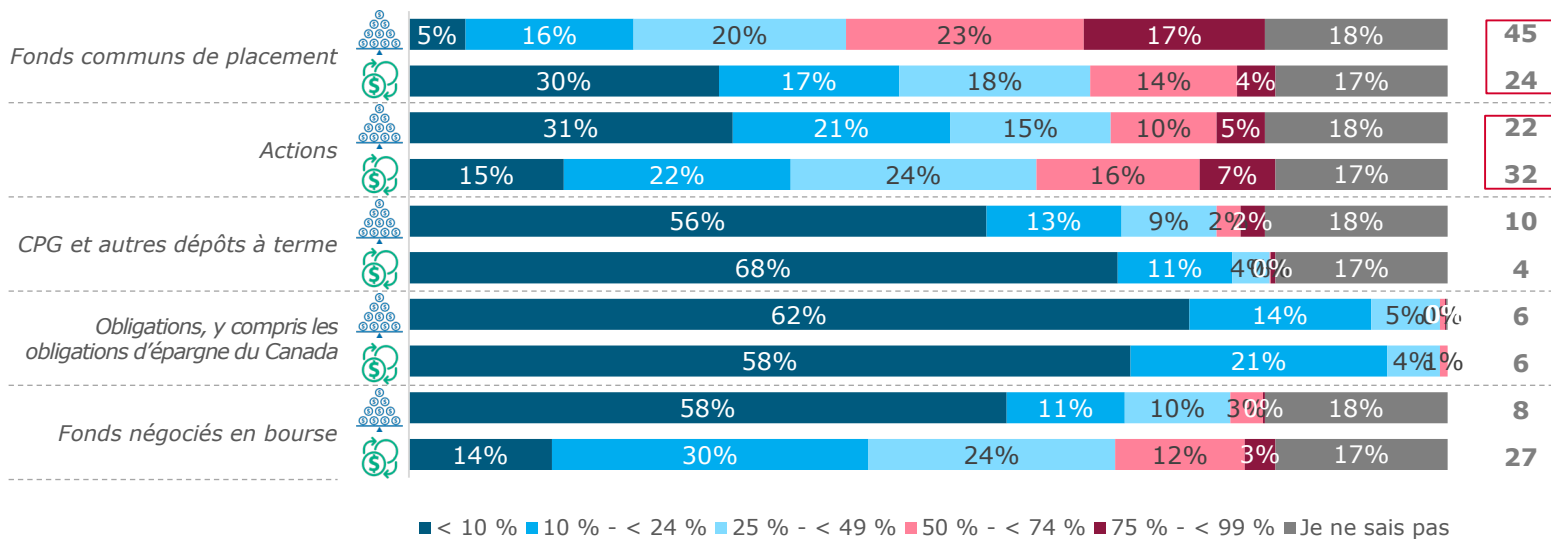
En 2019, seul un cinquième des investisseurs en fonds communs de placement avaient des FNB et ce nombre a considérablement augmenté, passant à un tiers (34 %) en 2020.

Composition du portefeuille d'investissements

Les investisseurs en fonds communs de placement sont plus susceptibles d'avoir investi fortement dans leur principal produit (fonds communs de placement) par rapport aux investisseurs en FNB qui investissent de manière égale dans plusieurs produits.



- Pour les investisseurs en fonds communs de placement, les fonds communs de placement composent près de la moitié (45 %) des investissements dans le portefeuille, avec un cinquième (22 %) en actions et 10 % ou moins en autres produits.
- En revanche, les investisseurs en FNB investissent dans un certain nombre de produits, les FNB ne représentant en moyenne qu'un quart (27 %) du portefeuille, alors qu'un tiers est constitué d'actions (32 %) et un autre quart de fonds communs de placement (24 %).



% moyen de chaque investissement dans le portefeuille

■ < 10 % ■ 10 % - < 24 % ■ 25 % - < 49 % ■ 50 % - < 74 % ■ 75 % - < 99 % ■ Je ne sais pas

Q9. Vous avez indiqué avoir plus d'un type d'investissement. Quel pourcentage de votre portefeuille d'investissements est constitué de... et qu'en est-il de... ? Échantillon : Ceux avec plus d'un type d'investissement : Fonds communs de placement N = 1 034, FNB N = 492; □ considérable de 95 % à 99 %

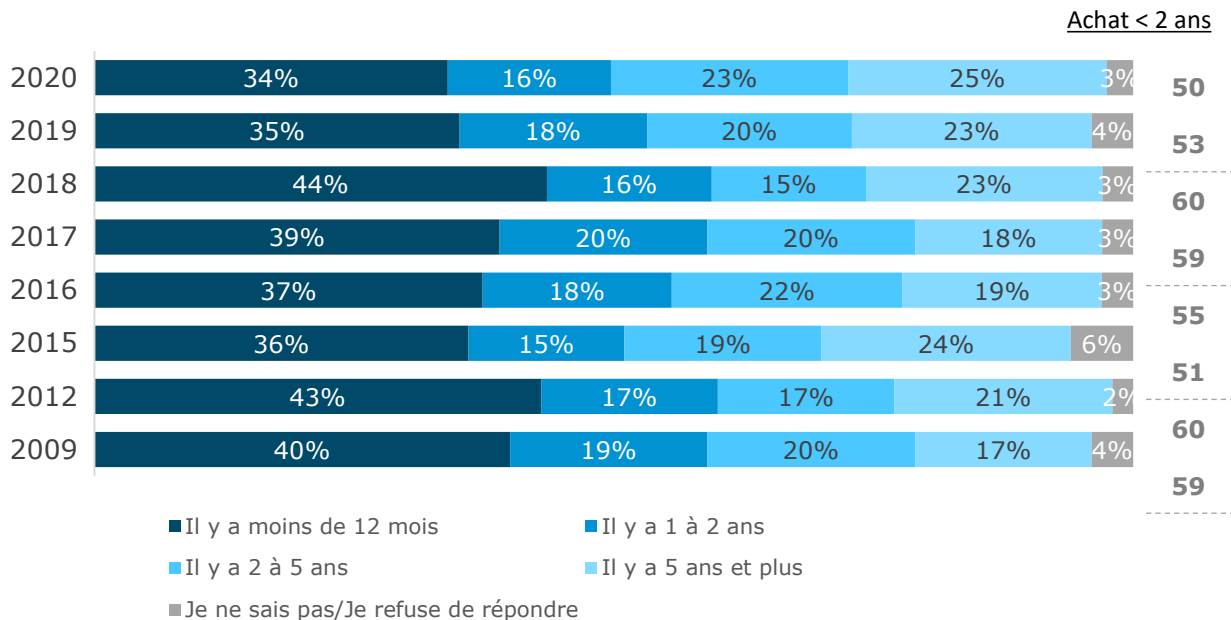
Achat le plus récent d'un nouveau fonds

L'achat de fonds communs de placement lors de l'année écoulée est similaire à l'année dernière, mais inférieur aux années précédentes.



Investisseurs en fonds communs de placement

- Seule la moitié (50 %) des investisseurs en fonds communs de placement ont acheté un fonds commun de placement lors des deux dernières années, soit une baisse de 3 % par rapport à 2019 et une baisse significative par rapport à 2017 et 2018.
- **Plus susceptibles d'effectuer un achat lors des deux dernières années** :* 45-64 ans; et valeur totale du portefeuille de plus de 200K \$.
- Les investisseurs de Québec (67 %) sont plus susceptibles d'avoir effectué un achat lors des deux dernières années par rapport aux autres provinces/régions.



Q10. Quand avez-vous acheté pour la dernière fois un fonds commun de placement que vous ne possédiez pas déjà, que cela fasse partie de votre REER ou non? Échantillon : Fonds communs de placement N = 779; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

Achat le plus récent d'un nouveau fonds

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles d'avoir acheté un FNB et un fonds commun de placement lors de l'année écoulée par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement.



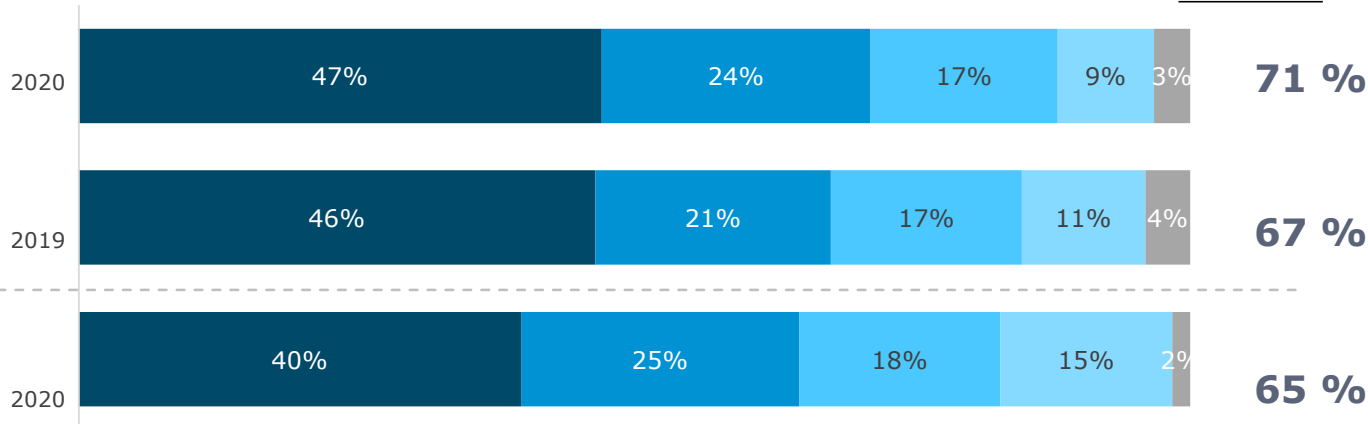
Investisseurs en FNB

- Près de la moitié (47 %) des investisseurs en FNB ont acheté un FNB lors de l'année écoulée et près des trois quarts (71 %) dans les deux ans, soit une très faible augmentation par rapport à 2019 (67 % des investisseurs ont acheté un fonds commun de placement dans les deux dernières années).
- Deux cinquièmes (40 %) des investisseurs en FNB ont acheté un fonds commun de placement lors de l'année écoulée, ce qui est nettement plus élevé que les investisseurs en fonds communs de placement (voir diapositive précédente – 34 %)
- **Profils des achats de fonds communs de placement :** Les jeunes investisseurs (18-44 ans) sont plus susceptibles d'avoir effectué un achat lors des deux dernières années.

Achat < 2 ans



FNB acheté



- Il y a moins de 12 mois
- Il y a 1 à 2 ans
- Il y a 2 à 5 ans
- Il y a 5 ans et plus
- Je ne sais pas/Je refuse de répondre



Fonds commun de placement acheté



Évaluations du conseiller d'investissement

pollara
strategic insights

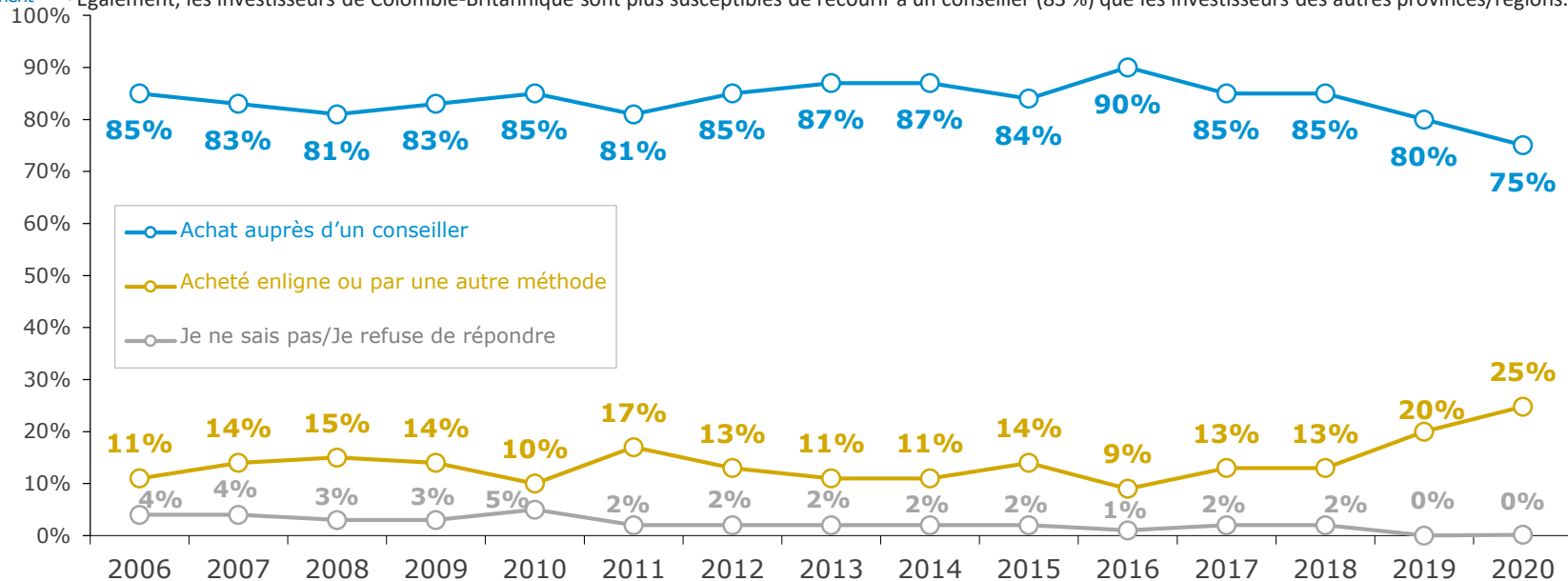
Méthode de l'achat le plus récent d'un fonds commun de placement

Le recours à des conseillers pour acheter des investissements a décliné alors que les achats d'investissement en ligne ont augmenté régulièrement.



Investisseurs en fonds communs de placement

- Bien que la majorité des investisseurs aient encore recours à des conseillers, le recours à des conseillers a décliné régulièrement depuis 2016 (90 %) pour atteindre seulement trois quarts (75 %) en 2020.
- Le nombre d'investisseurs faisant des achats en ligne ou par une autre méthode a augmenté entre 2018 et 2019 (de 7 %) et encore en 2020 (de 5 %) pour atteindre un quart des investisseurs, ce qui est nettement plus que les premières années du sondage (2006 à 2018). Précisément, 2 % ont acheté auprès d'un robot-conseiller (par rapport à aucun en 2019), 11 % auprès d'un courtier en ligne (hausse de 4 points depuis 2019) et 12 % d'une autre manière (baisse de 1 point depuis 2019).
- **Profil des investisseurs restant avec un conseiller :*** Femmes; âgées (45 ans et plus); moins informées; et revenus plus faibles (moins de 50K \$).
- Également, les investisseurs de Colombie-Britannique sont plus susceptibles de recourir à un conseiller (83 %) que les investisseurs des autres provinces/régions.

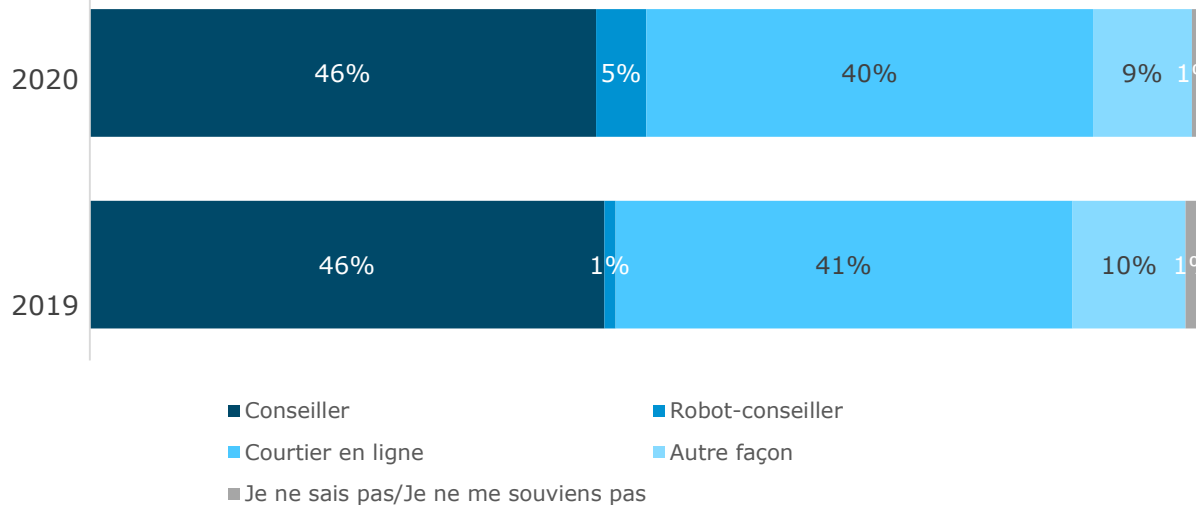


Q13. Pour les prochaines questions, j'aimerais que vous réfléchissiez à la dernière fois que vous avez investi dans un fonds commun de placement. Lors de l'achat de ce fonds commun de placement, avez-vous...? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

Méthode de l'achat le plus récent d'un fonds commun de placement

Les investisseurs en FNB sont autant susceptibles d'acheter en ligne qu'ils le sont de recourir à un conseiller.

- Les investisseurs en FNB sont autant susceptibles d'acheter des investissements par l'intermédiaire d'un courtier en ligne, d'un robot-conseiller ou d'une autre méthode plutôt qu'un conseiller, ce qui est une conclusion cohérente sur les deux années.
- Les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles d'effectuer un achat en ligne que les investisseurs en fonds communs de placement (46 % contre 25 %, différence de 21 % des investisseurs – voir diapositive précédente).
- **Profil des utilisateurs de courtage en ligne :*** Hommes; jeunes (18-44); diplômés de l'université; et revenus supérieurs à 50K \$.

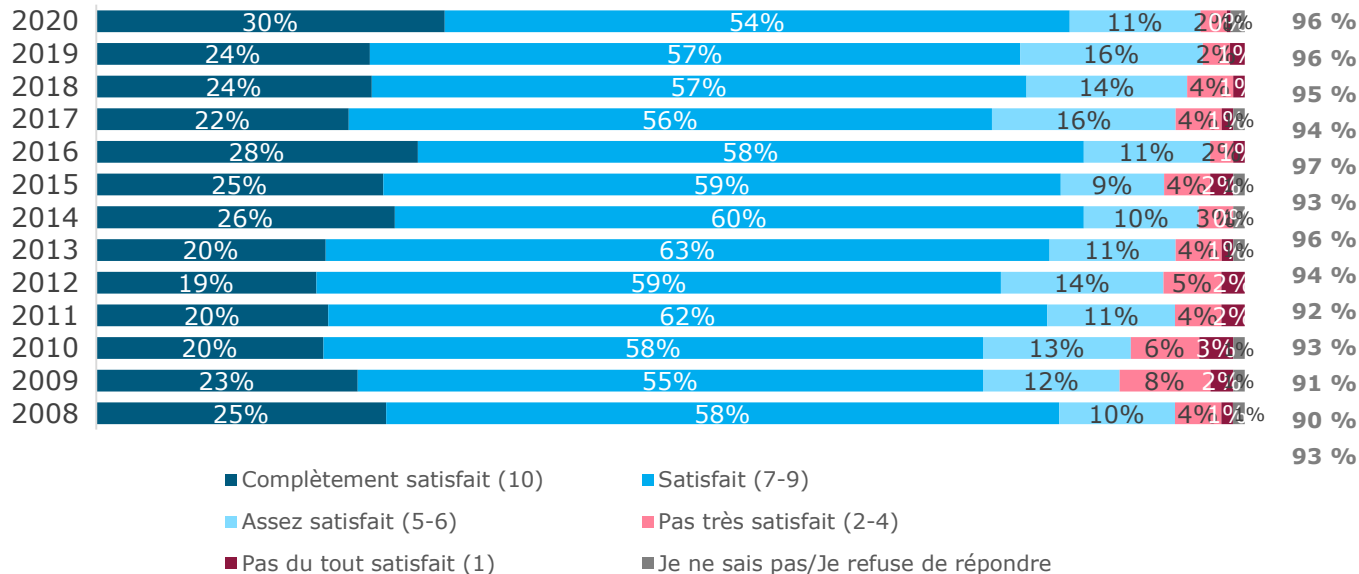


Satisfaction à l'égard du conseiller financier

Les investisseurs en fonds communs de placement sont satisfaits de leurs conseillers financiers.



- La quasi-totalité (96 %) des investisseurs en fonds communs de placement qui ont recours à un conseiller sont assez à très satisfaits des conseils donnés par le conseiller, une conclusion cohérente depuis le lancement du questionnaire en 2008.



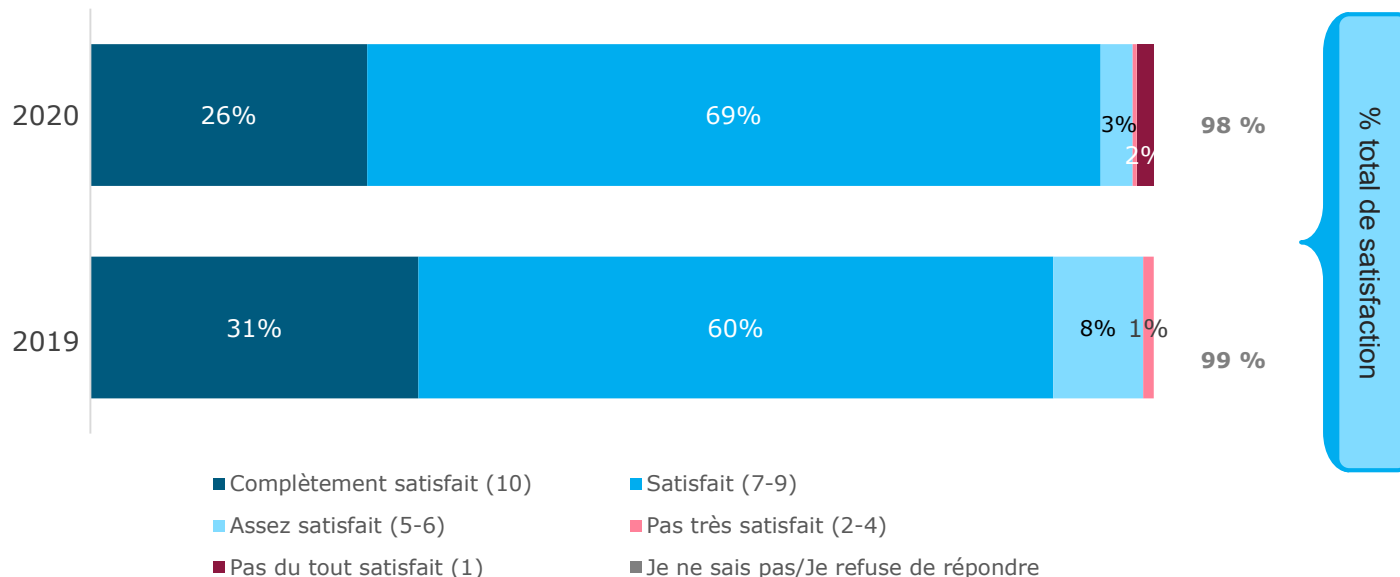
% total de satisfaction

Q22. J'aimerais maintenant vous poser des questions sur votre relation avec votre conseiller financier, c'est-à-dire le conseiller auprès duquel vous achetez vos fonds communs de placement. En utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout satisfait » et 10 signifie « complètement satisfait », à quel point êtes-vous satisfait des conseils fournis par votre conseiller financier? Echantillon – Fonds communs de placement achetés auprès d'un conseiller : Fonds communs de placement N = 698

Satisfaction à l'égard du conseiller financier

Les investisseurs en FNB rapportent également être satisfaits de leurs conseillers financiers.

- La quasi-totalité (98 %) des investisseurs en FNB ayant recours à un conseiller sont satisfaits des conseils reçus, une conclusion cohérente à la fois en 2020 et en 2019.



Q23. J'aimerais maintenant vous poser des questions sur votre relation avec le conseiller auprès duquel vous achetez vos fonds communs de placement. En utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout satisfait » et 10 signifie « complètement satisfait », à quel point êtes-vous satisfait des conseils fournis par votre conseiller financier? Échantillon – Combinaison des conseillers en fonds communs de placement/FNB : FNB N = 102

Confiance dans le conseiller financier

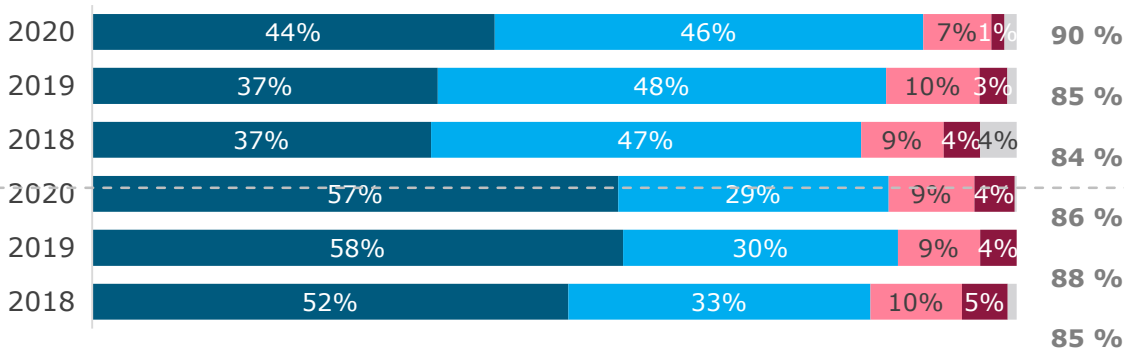
Les investisseurs en fonds communs de placement estiment que leurs conseillers ajoutent un service précieux et méritent les frais qu'ils perçoivent.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- La plupart (90 %) des investisseurs en fonds communs de placement conviennent que les conseils qu'ils obtiennent de la part de leur conseiller valent les frais, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2019.
- De plus, la plupart des investisseurs ne voudraient pas gérer les investissements par eux-mêmes (86 %), ce qui est similaire aux conclusions des deux années précédentes (2018 et 2019).

**Les conseils fournis
par mon conseiller
financier valent les
frais payés**



% total d'accord

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt en désaccord
- Tout à fait en désaccord
- Je ne sais pas/Je refuse de répondre

Confiance dans le conseiller financier

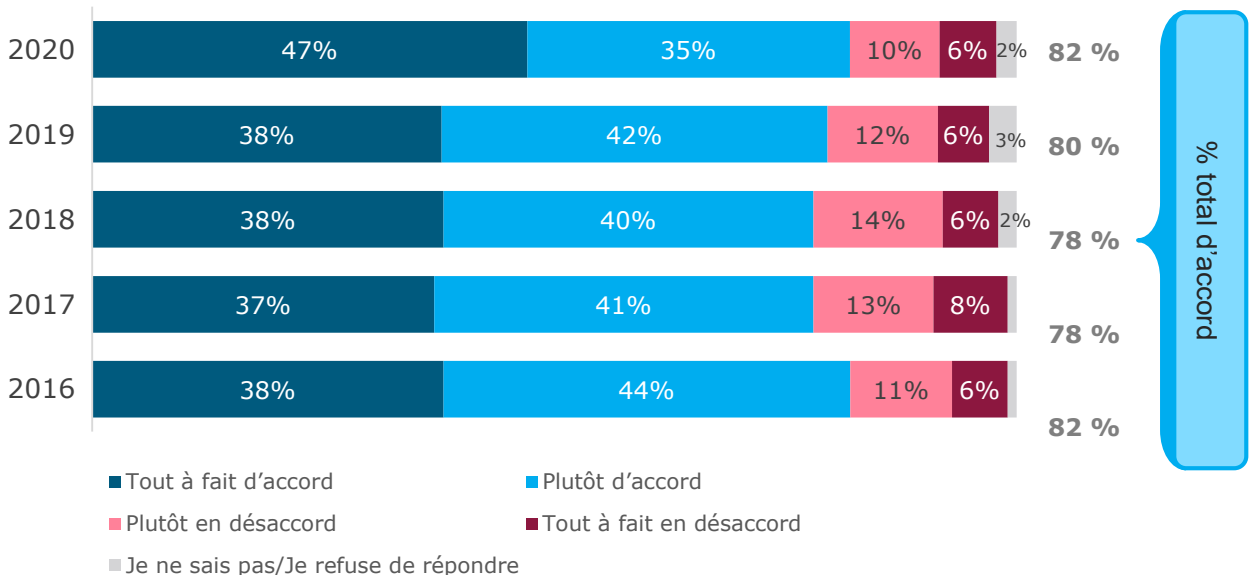
Les investisseurs en fonds communs de placement estiment que leur conseiller favorise de meilleures habitudes d'investissement.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- Quatre cinquièmes (82 %) des investisseurs en fonds communs de placement prétendent avoir de meilleures habitudes d'épargne et d'investissement grâce à leur conseiller, ce qui constitue une autre petite augmentation de 2 % par rapport à 2019.

**Grâce à mon
conseiller, j'ai de
meilleures habitudes
d'épargne et
d'investissement**



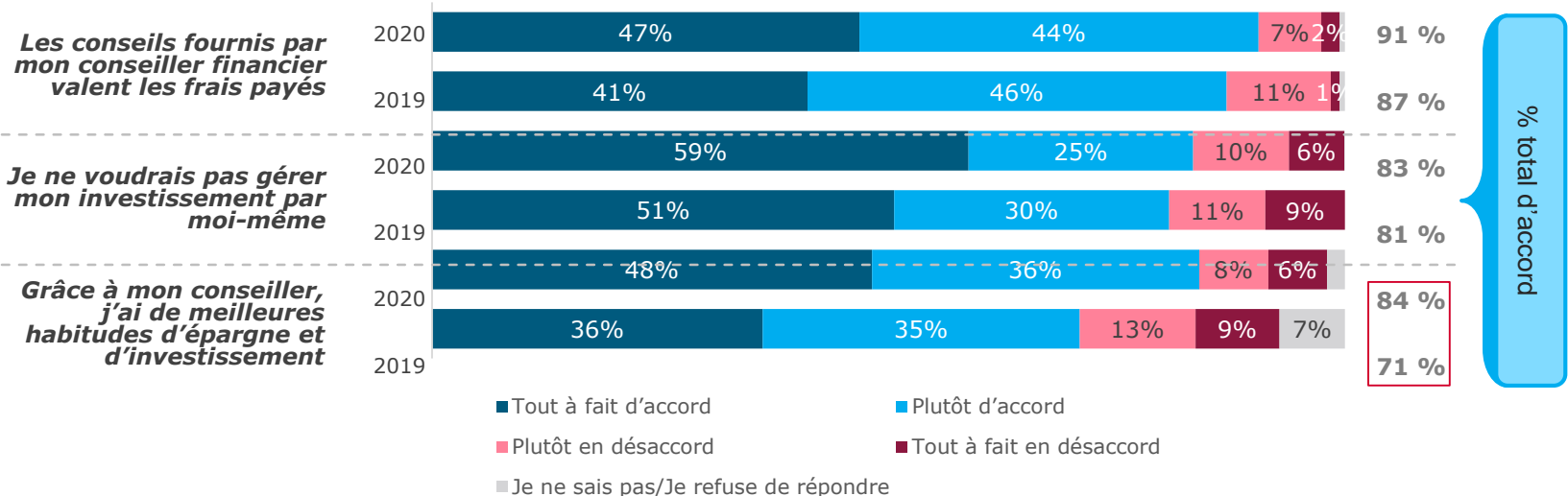
Confiance dans le conseiller financier

Les investisseurs en FNB valorisent les conseillers et estiment qu'ils méritent les frais à des niveaux similaires à ceux des investisseurs en fonds communs de placement.



Investisseurs
en FNB

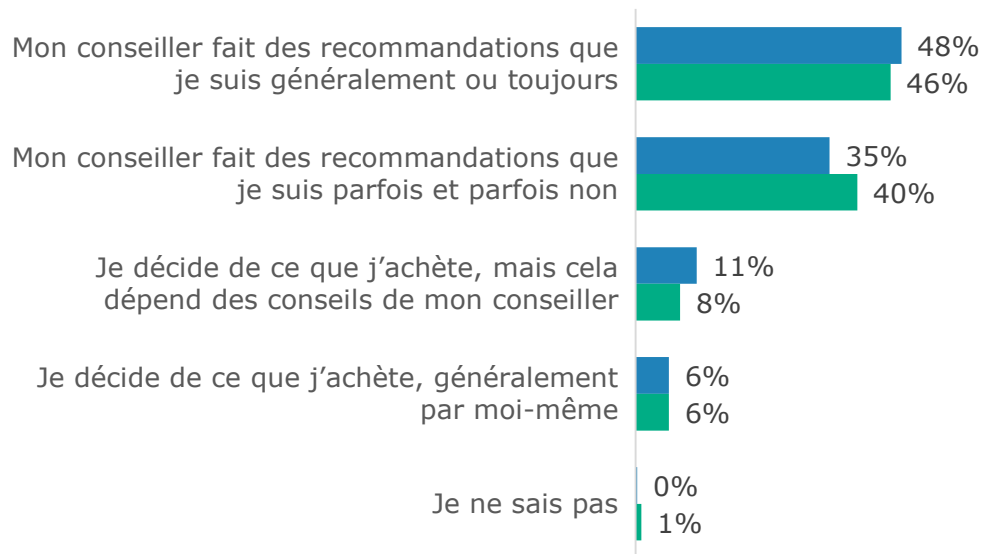
- Les investisseurs en FNB ayant recours à des conseillers valorisent le service et les conseils reçus :
- La plupart (91 %) des investisseurs en FNB conviennent que les conseillers fournissent des conseils qui valent les frais, ce qui constitue une petite augmentation de 4 % depuis 2019.
- Quatre cinquièmes (83 %) ne voudraient pas gérer les investissements par eux-mêmes, une petite baisse de 2 %.
- Et quatre cinquièmes conviennent désormais qu'ils ont de meilleures habitudes d'investissement parce qu'ils ont recours à un conseiller, ce qui constitue une augmentation considérable de 13 %.



Prise de décision d'investissement

Les investisseurs tiennent au moins compte des recommandations d'un conseiller lorsqu'ils prennent des décisions d'investissement.

- Près de la moitié des investisseurs en fonds communs de placement et des investisseurs en FNB suivent généralement ou toujours les conseils de leurs conseillers (investisseurs en fonds communs de placement 48 %, investisseurs en FNB 46 %).
- Une proportion similaire des investisseurs en FNB écouteront les conseils, mais prendront leurs propres décisions quant au fait de les suivre ou non (40 %), alors que les investisseurs en fonds communs de placement sont moins susceptibles de le faire (35 %).
- Quelques investisseurs prennent des décisions d'investissement entièrement seuls ou avec peu de conseils de la part du conseiller.



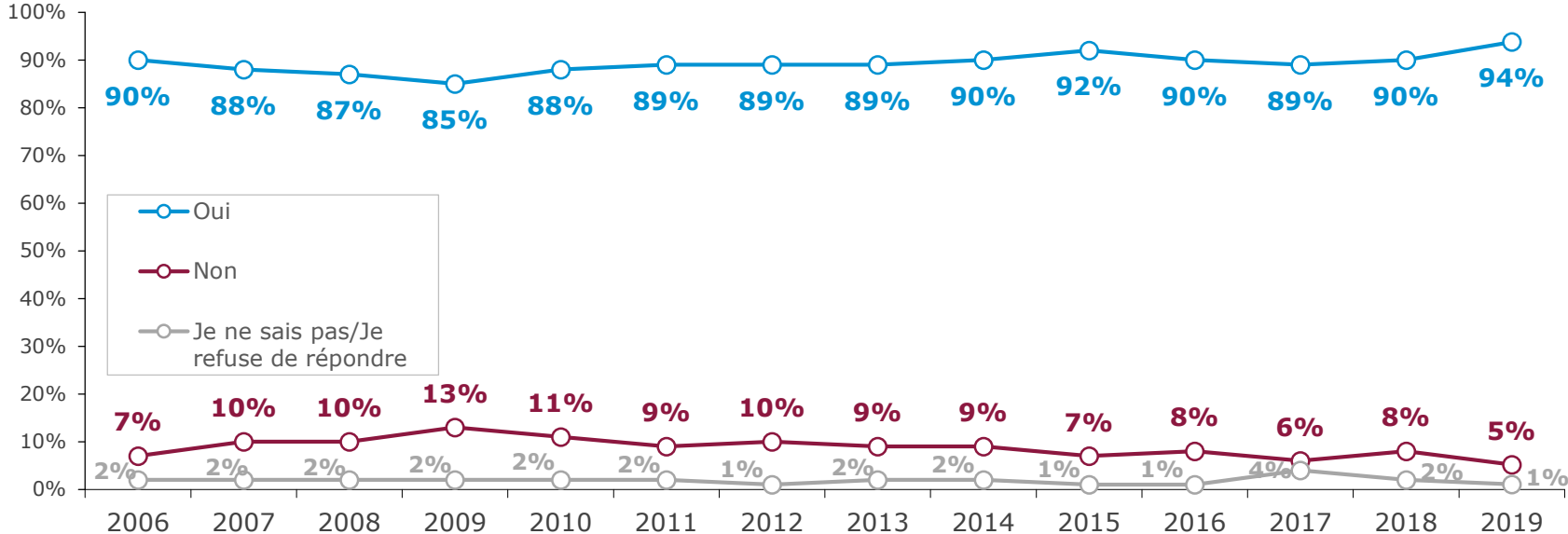
En ce qui concerne les discussions sur la pertinence de la part du conseiller

Les investisseurs en fonds communs de placement rapportent que les conseillers discutent de la pertinence d'un fonds commun de placement pour atteindre les objectifs financiers.



Investisseurs en fonds communs de placement

- Comme les autres années, les investisseurs en fonds communs de placement qui ont effectué un achat auprès d'un conseiller rapportent que la plupart (94 %) des conseillers leur parleront de la façon dont les fonds communs de placement les aideront à atteindre les objectifs financiers, ce qui constitue une petite augmentation de 4 %.
- Le nombre d'investisseurs rapportant avoir discuté de la pertinence des fonds communs de placement a été relativement stable depuis le lancement du sondage en 2008.
- **Profil des investisseurs discutant de la pertinence** : * Hommes; jeunes (18-44); et niveaux de connaissance modérés à élevés sont plus susceptibles d'avoir cette discussion.
- De la même manière, les investisseurs de Québec (98 %) sont plus susceptibles d'avoir discuté de la pertinence que dans d'autres provinces/régions.



Q18. En pensant à la dernière fois que vous avez investi dans des fonds communs de placement, votre conseiller a-t-il discuté de la pertinence de ce fonds commun de placement pour atteindre vos objectifs d'investissement? Échantillon : Fonds communs de placement achetés après d'un conseiller N = 932; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

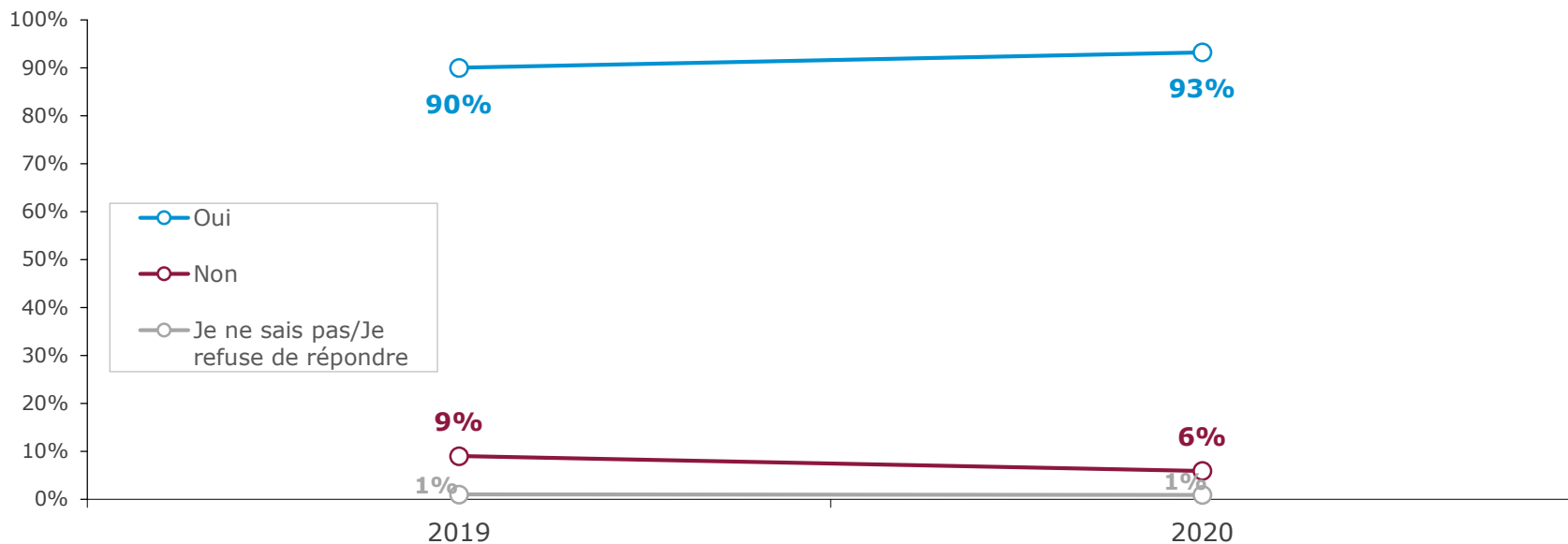
En ce qui concerne les discussions sur la pertinence de la part du conseiller

De la même manière que les investisseurs en fonds communs de placement, les investisseurs en FNB rapportent que les conseillers discutent de la pertinence d'un fonds commun de placement pour atteindre les objectifs financiers.



Investisseurs en FNB

- La plupart des investisseurs en FNB (93 %) qui ont effectué un achat auprès d'un conseiller rapportent que le conseiller leur a parlé de la façon dont les fonds communs de placement les aideront à atteindre les objectifs financiers, ce qui constitue une petite augmentation de 3 % par rapport à 2019.
- **Profil des investisseurs discutant de la pertinence :*** Jeunes (18-44); et avec revenus élevés (plus de 50K \$) sont plus susceptibles d'avoir cette discussion.
- Les investisseurs en FNB de Québec (98 %) sont plus susceptibles de dire qu'ils ont discuté de la pertinence par rapport aux autres provinces et régions.



Q18. En pensant à la dernière fois que vous avez investi dans des fonds communs de placement, votre conseiller a-t-il discuté de la pertinence de ce fonds commun de placement pour atteindre vos objectifs d'investissement? Échantillon : FNB achetés après d'un conseiller N = 334; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes



Attitudes et connaissances en matière de frais

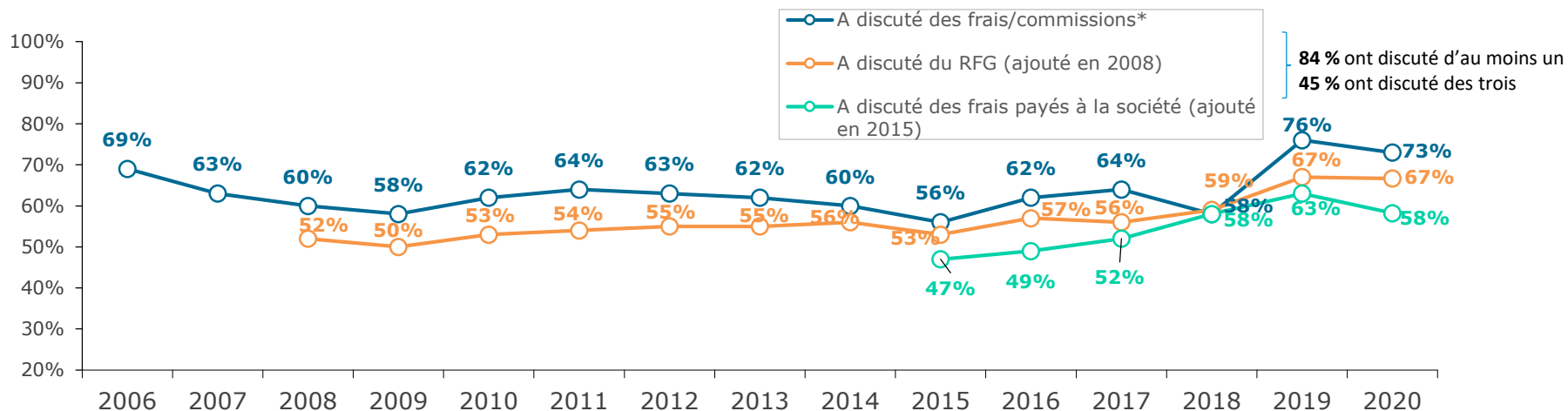
pollara
strategic insights

Discussion sur la rémunération/les frais/le RFG avec le conseiller

Les conseillers sont plus susceptibles de discuter des frais associés à l'achat et la vente des investisseurs en fonds communs de placement plutôt que des frais de gestion ou de société.



- La plupart (84%) des investisseurs effectuant un achat auprès d'un conseiller rapportent avoir discuté d'au moins un des frais mentionnés, mais moins de la moitié (45%) rapportent que le conseil a mentionné les trois.
- Lors des deux dernières années, les conseillers sont plus susceptibles de discuter des frais associés à la vente et l'achat de fonds communs de placement, trois quarts (73%) rapportent qu'un conseiller a mentionné ces frais, ce qui constitue une petite baisse (3%) par rapport à 2019, mais ce qui est toujours nettement plus qu'entre 2007 et 2018.
- Une majorité (67%) des investisseurs rapportent avoir une conversation au sujet du RFG, ce qui est similaire à l'année écoulée et nettement plus élevé qu'entre 2006 et 2018.
- Bien que cela ne soit pas l'objet d'une conversation aussi fréquente, une majorité (58%) discutent des frais versés à la société, ce qui constitue une baisse de 5% par rapport à 2019 et un niveau similaire par rapport à 2018 où les investisseurs ont rapporté une hausse importante de ces discussions.



* La formulation a été modifiée de Discuter si vous devez ou non payer une commission de vente lorsque vous achetez ou vendez le fonds commun de placement (également appelée « frais d'entrée » et « frais de sortie ») en 2018 à Discuter si vous devez ou non payer des frais lorsque vous achetez ou vendez votre fonds commun de placement. On peut parler de frais d'entrée ou de sortie ou de frais de négociation en 2019

Q19-Q21. En pensant à la dernière fois que vous avez investi dans des fonds communs de placement, votre conseiller a-t-il : discuté si vous devez ou non payer des frais lorsque vous achetez ou vendez votre fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB. Peut-on parler de frais d'entrée ou de sortie ou de frais de négociation? discuté des frais du fonds commun de placement/FNB/fonds commun de placement ou FNB que la société de fonds communs de placement reçoit pour gérer, distribuer et administrer le fonds, également appelé ratio des frais de gestion ou RFG? discuté des frais versés à la société où votre conseiller travaille? Échantillon – Fonds communs de placement achetés auprès d'un conseiller : Fonds communs de placement N = 932

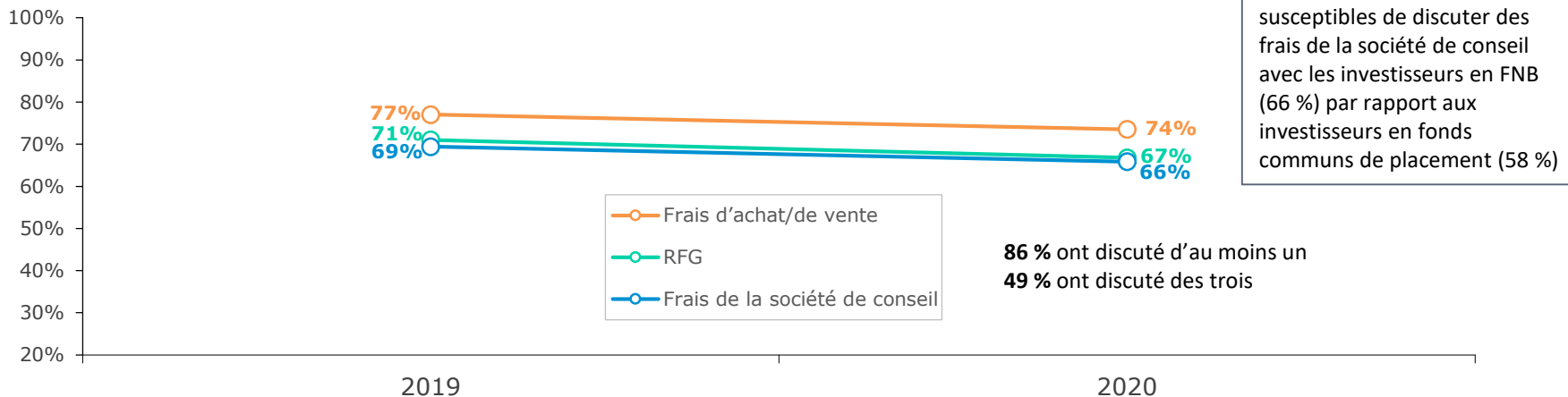
Discussion sur la rémunération/les frais/le RFG avec le conseiller

De la même manière que les investisseurs en fonds communs de placement, les conseillers sont plus susceptibles de discuter des frais associés à l'achat et la vente des FNB plutôt que des frais de gestion ou de société.



Investisseurs
en FNB

- La plupart (86 %) des investisseurs en **FNB** effectuant un achat auprès d'un conseiller rapportent que les conseillers ont discuté d'au moins un des frais mentionnés, mais seule la moitié (49 %) rapportent que le conseil a mentionné les trois, ce qui est similaire aux investisseurs en fonds communs de placement.
- Trois quarts (74 %) de ceux achetant des **FNB** auprès d'un conseiller indiquent que le conseiller a mentionné les frais/la rémunération, ce qui constitue une petite baisse (3 %) par rapport à 2019.
- Une majorité (67 %) des investisseurs rapportent avoir une conversation au sujet du RFG, ce qui constitue une petite baisse (3 %) par rapport à 2019.
- Une majorité (66 %) ont discuté des frais versés à la société, ce qui constitue une petite baisse (3 %) par rapport à 2019.



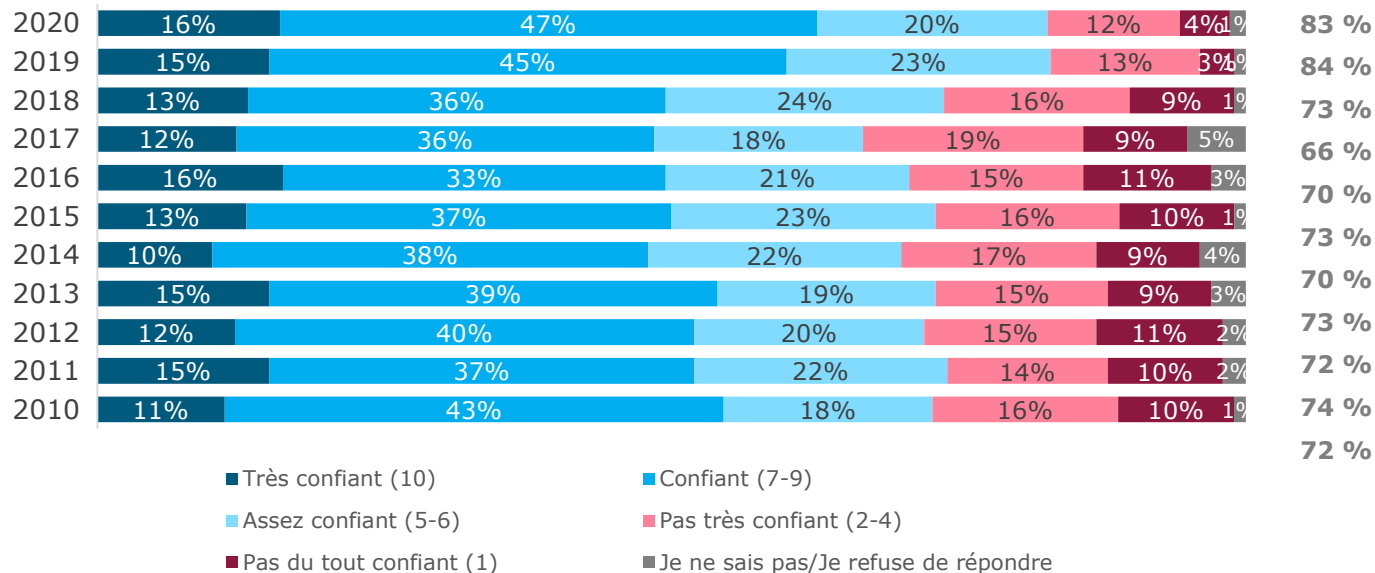
Confiance dans les connaissances sur les paiements de frais

Les investisseurs en fonds communs de placement se sentent de plus en plus confiants dans leur connaissance des frais/commissions sur les investissements.



Investisseurs en fonds communs de placement

- La plupart des investisseurs (83 %) sont confiants dans leur connaissance des frais qu'ils paient, ce qui est similaire à 2019 qui a vu une augmentation considérable de la confiance par rapport aux années précédentes (2010 à 2018).
- **Profil des personnes informées sur les frais** : * Hommes; jeunes (18-44); informés; et portefeuille supérieur à 200K \$.
- De plus, les investisseurs des provinces de l'Atlantique (91 %) sont plus confiants que dans d'autres provinces/régions.



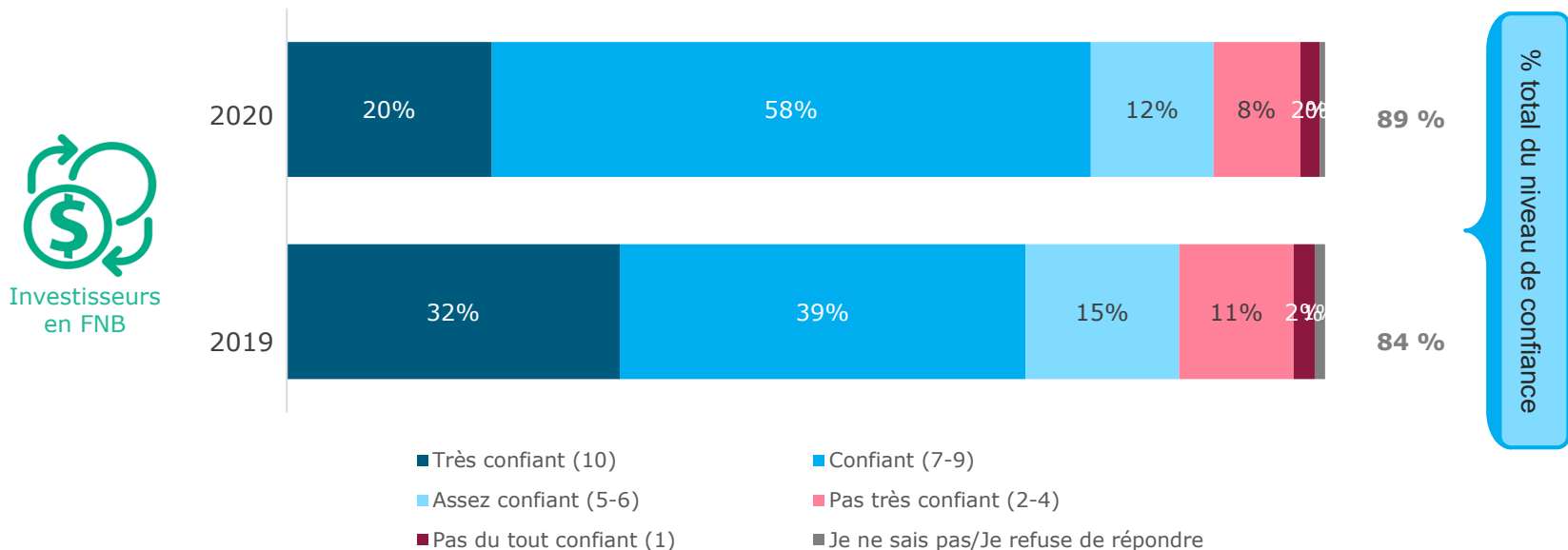
% total du niveau de confiance

Q29. J'aimerais maintenant vous poser une question sur les frais et/ou les commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement. Dans l'ensemble, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « très confiant », à quel point êtes-vous confiant en ce qui concerne vos connaissances en matière de frais et commissions que vous payez pour vos fonds communs? Echantillon : Fonds communs de placement N = 1 138; * Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

Confiance dans les connaissances sur les paiements de frais

De la même manière que les investisseurs en fonds communs de placement, les investisseurs en FNB se sentent confiants dans leur connaissance des frais/commissions sur les investissements.

- La plupart des investisseurs en FNB (89 %) sont confiants dans leur connaissance des frais/commission qu'ils versent, soit une augmentation de 5 % depuis 2019.
- Alors qu'aucune différence significative n'a été observée dans la confiance globale entre les investisseurs en fonds communs de placement et les investisseurs en FNB, le groupe FNB est nettement plus susceptible de dire qu'ils sont très ou plutôt confiants (7 sur une échelle de 70 – 78 %) que les investisseurs en fonds communs de placement (63 %).
- Les investisseurs en FNB qui sont des hommes sont plus susceptibles d'avoir confiance dans les frais que les investisseurs qui sont des femmes (91 % contre 85 %).

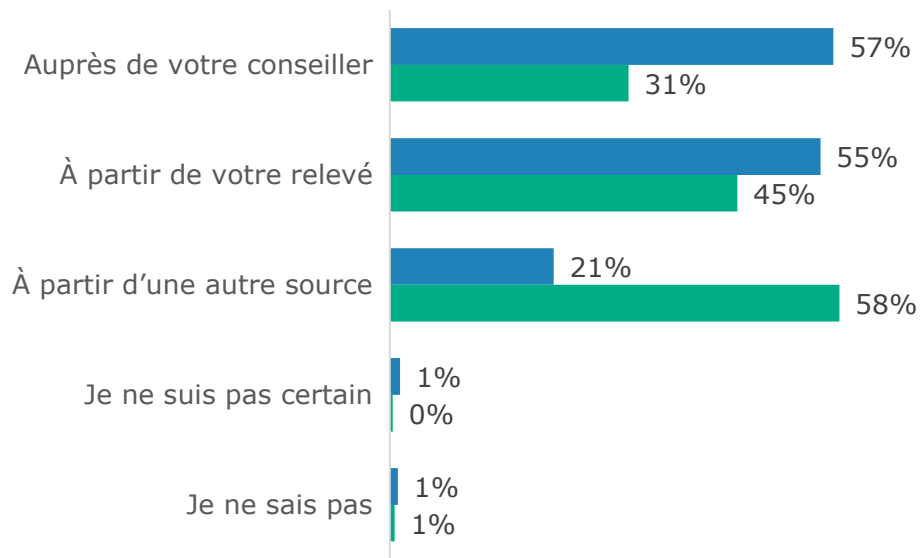


Q31. J'aimerais maintenant vous poser une question sur les frais et/ou les commissions que vous payez pour vos fonds communs de placement/FNB. Dans l'ensemble, en utilisant une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « pas du tout confiant » et 10 signifie « très confiant », à quel point êtes-vous confiant en ce qui concerne vos connaissances en matière de frais et commissions que vous payez pour vos fonds communs/FNB? Échantillon : FNB N = 500

Sources d'information sur les frais

Les investisseurs en fonds communs de placement sont plus susceptibles d'obtenir des informations sur les frais/commissions auprès des conseillers et relevés que les investisseurs en FNB.

- Une majorité des investisseurs en fonds communs de placement obtiennent des informations sur les frais auprès de leurs conseillers (57 %) ou des relevés (55 %).
- Seul un tiers (31 %) des investisseurs en FNB obtiennent leurs informations auprès de conseillers et moins de la moitié (45 %) à partir d'un relevé. La majorité (58 %) utilisent une autre source pour des informations sur les investissements.



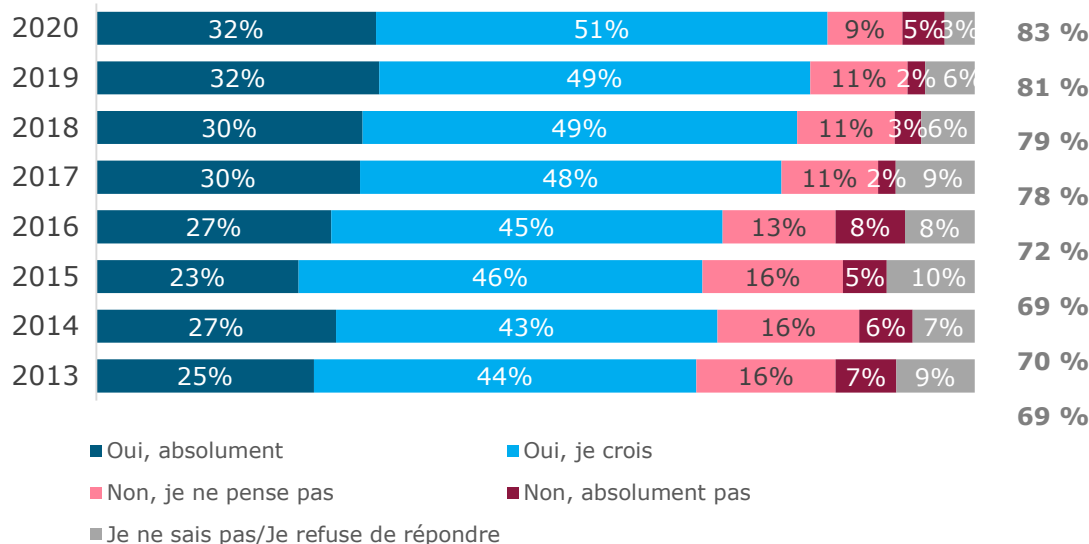
Structure de rémunération du conseiller

Les investisseurs en fonds communs de placement estiment qu'une partie des frais qui leur sont facturés lors de l'achat des fonds communs de placement rémunère le conseiller ou la société.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- La plupart (83 %) des investisseurs en fonds communs de placement effectuant un achat auprès d'un conseiller indiquent que la partie des frais versés rémunère le conseiller financier ou la société, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2019.
- Le nombre d'investisseurs indiquant que les frais rémunèrent le conseiller ou la société n'a cessé d'augmenter depuis 2013, avec une hausse considérable de 24 %, passant de 69 % à 83 %.



% total de « Oui »

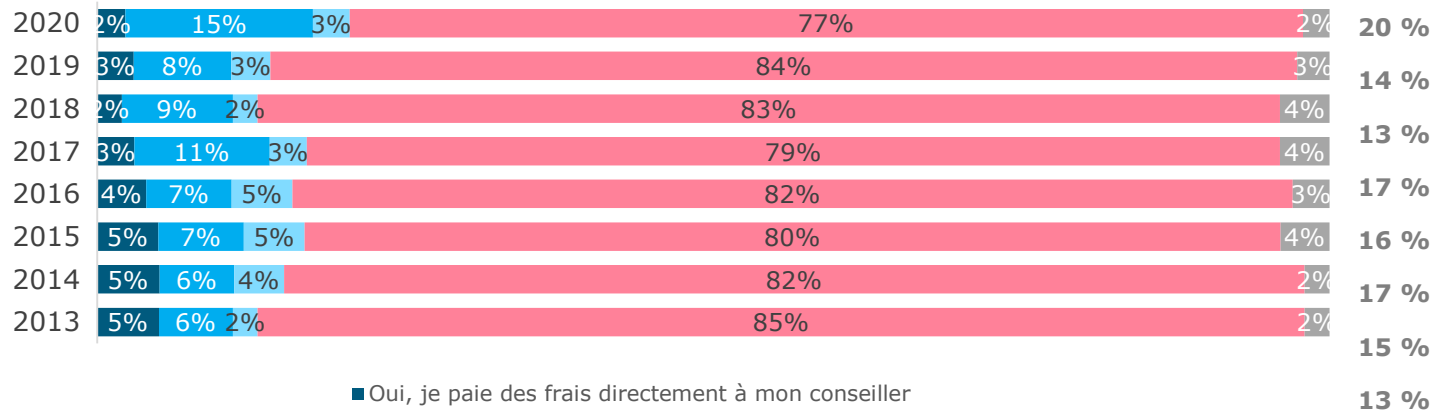
Paielements d'un frais direct

La plupart des investisseurs en fonds communs de placement ne paient pas un frais direct à leur conseiller/société.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- Seul un cinquième (20 %) des investisseurs en fonds communs de placement effectuant un achat par l'intermédiaire d'un conseiller paient un frais direct à la société d'investissement ou au conseiller, soit une augmentation de 6 % depuis 2019, ce qui est nettement plus élevé que lorsque la question a été posée pour la première fois en 2013.



- Oui, je paie des frais directement à mon conseiller
- Oui, je paie des frais à la société où travaille mon conseiller
- Oui, je paie directement des frais, mais je ne sais pas à qui
- Non, je ne paie pas de frais directement
- Je ne sais pas/Je refuse de répondre

% total de « Oui »



Exigences en matière d'informations et relevés d'investissements

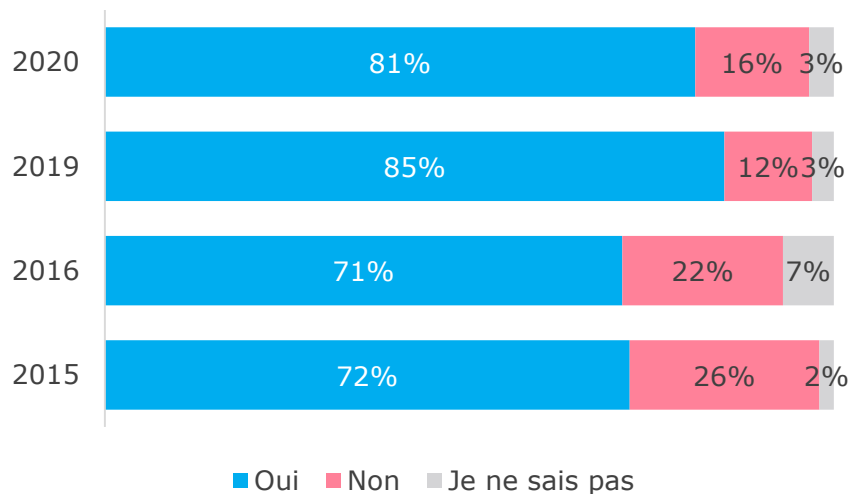
Souvenir de réception de documents d'information sur les nouveaux fonds communs de placement achetés

La plupart des investisseurs en fonds communs de placement ont reçu des documents d'information au moment de l'investissement.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- Plus de quatre cinquièmes (81 %) des investisseurs en fonds communs de placement se souviennent avoir reçu des informations telles que des informations sur le fonds au moment de l'achat, soit une baisse de 4 % depuis 2019, mais qui est toujours en hausse considérable par rapport à 2015 et 2016.

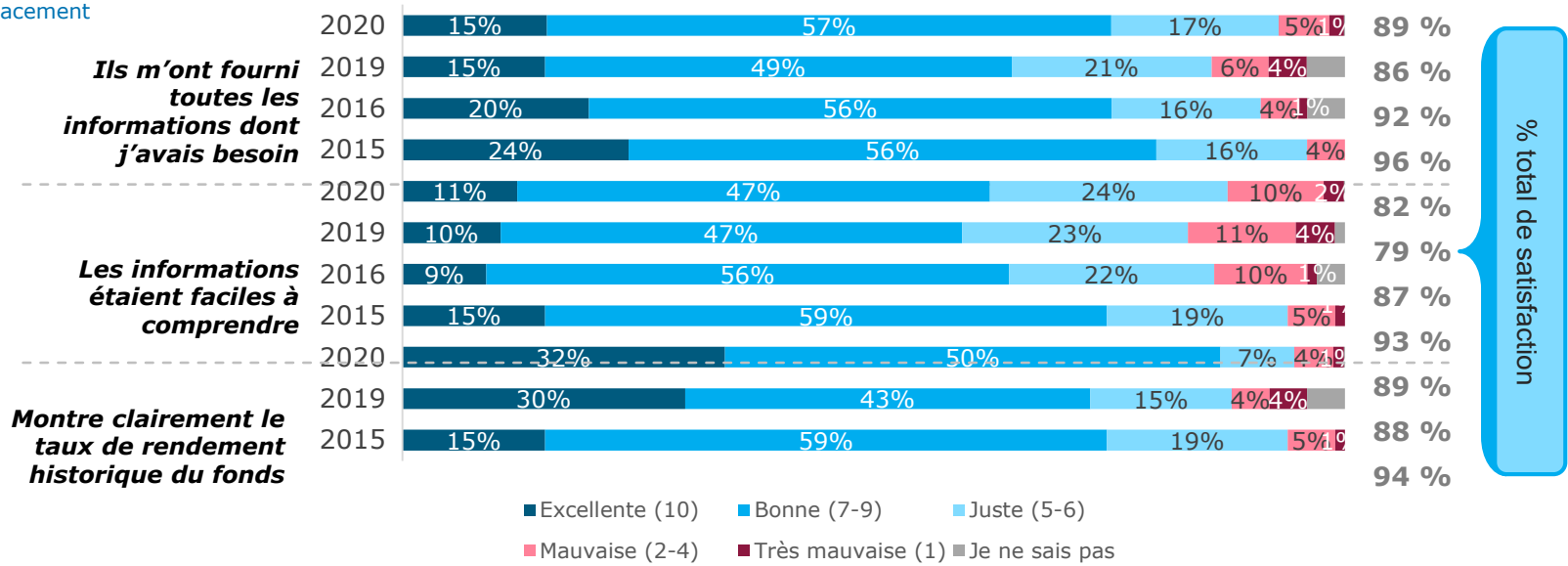


Qualité des documents d'information reçus sur les nouveaux fonds communs de placement achetés

Les investisseurs en fonds communs de placement sont satisfaits quant à la qualité des documents d'information.



- La plupart des investisseurs en fonds communs de placement estiment que les informations qu'ils reçoivent leur fournissent toutes les informations dont ils ont besoin (89 % – hausse de 3 % par rapport à 2019) et montraient clairement le taux de rendement historique du fonds (également 89 %) et ceux-ci conviennent que les informations étaient faciles à comprendre (82 % – hausse par rapport à 79 % en 2019).
- Bien que 2020 ait vu une légère augmentation de la satisfaction sur deux attributs, les documents d'information ne sont toujours pas aussi bien notés qu'en 2015 lorsque la plupart des investisseurs étaient satisfaits des documents reçus.



Q17. En utilisant une échelle de 1 à 10 où 1 signifie « très mauvaise » et 10 signifie « excellente », veuillez noter la qualité des documents d'information que vous avez reçus concernant votre achat d'un nouveau fonds commun de placement dans chacun des domaines suivants. Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138

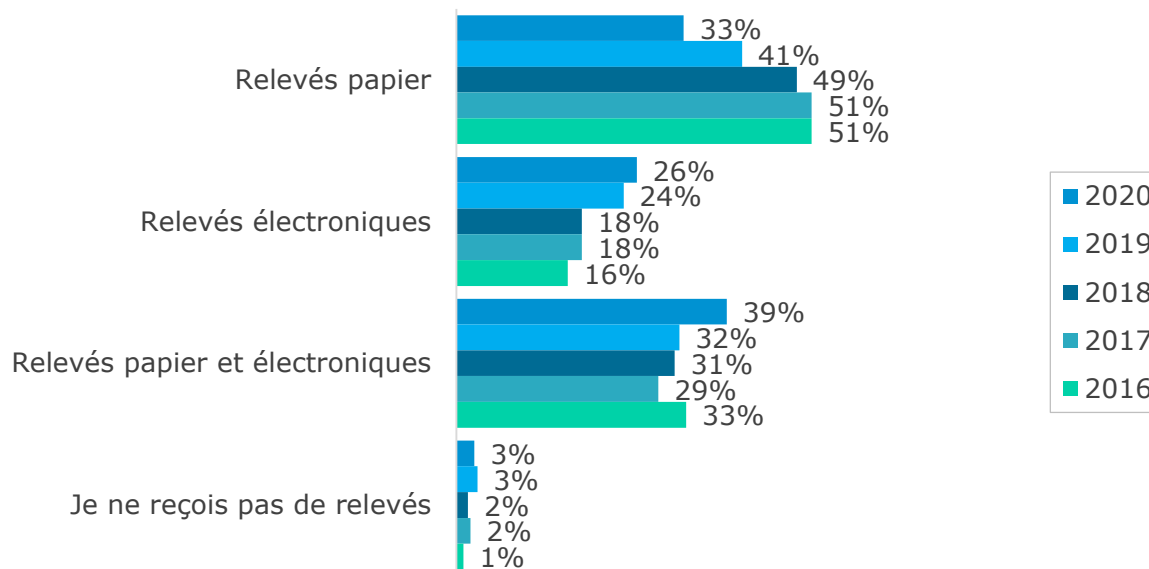
Forme des relevés de compte de fonds communs de placement reçus

Les investisseurs sont plus susceptibles de recevoir à la fois des relevés papier et électroniques; seul le papier continue à baisser.



Investisseurs
en fonds
communs
de placement

- La quasi-totalité des investisseurs en fonds communs de placement se souviennent avoir reçu leurs relevés de comptes, seuls 3 % indiquent ne pas avoir reçu de relevé.
- Seuls les relevés papier ne cessent de baisser depuis 2018, avec un tiers (33 %) recevant uniquement des relevés papier cette année, soit une baisse considérable de 8 % depuis 2019 et similaire à la baisse entre 2018 et 2019 (également 8 %).
- Les relevés papier et électroniques deviennent de plus en plus courants avec deux cinquièmes (39 %) recevant les deux, contre un tiers des investisseurs lors des années précédentes.
- Seul un quart des investisseurs reçoivent uniquement des relevés électroniques, seulement 2 % de plus qu'en 2019, mais nettement plus qu'entre 2016 et 2018 où seul un cinquième des investisseurs recevaient uniquement des relevés électroniques.



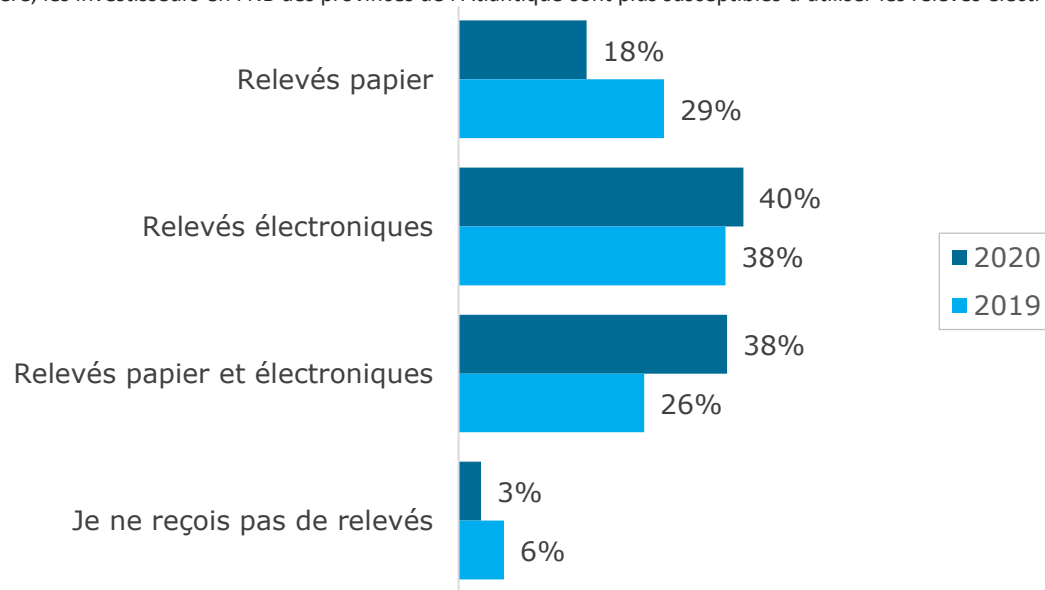
Forme des relevés de compte de fonds communs de placement reçus

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de recevoir des relevés électroniques uniquement ou papier et électroniques; les relevés papier uniquement sont en baisse.



Investisseurs en FNB

- La plupart des investisseurs en FNB se souviennent avoir reçu des relevés pour leurs comptes, seuls 3 % déclarent ne pas en avoir reçu.
- L'utilisation de relevés papier uniquement parmi les investisseurs en FNB a considérablement diminué, passant de moins d'un tiers (29 %) à moins d'un cinquième (18 %) en 2020.
- Actuellement, deux cinquièmes des investisseurs en FNB utilisent les relevés électroniques (40 %) ou papier et électroniques (38 %).
- Puisque seuls les relevés papier ont baissé, l'utilisation des relevés papier et électroniques a considérablement augmenté de 12 pour cent entre 2019 et 2020.
- **Investisseurs les plus susceptibles d'utiliser uniquement les relevés électroniques** : Hommes; et jeunes investisseurs (18-44).
- De la même manière, les investisseurs en FNB des provinces de l'Atlantique sont plus susceptibles d'utiliser les relevés électroniques que dans d'autres provinces/régions.

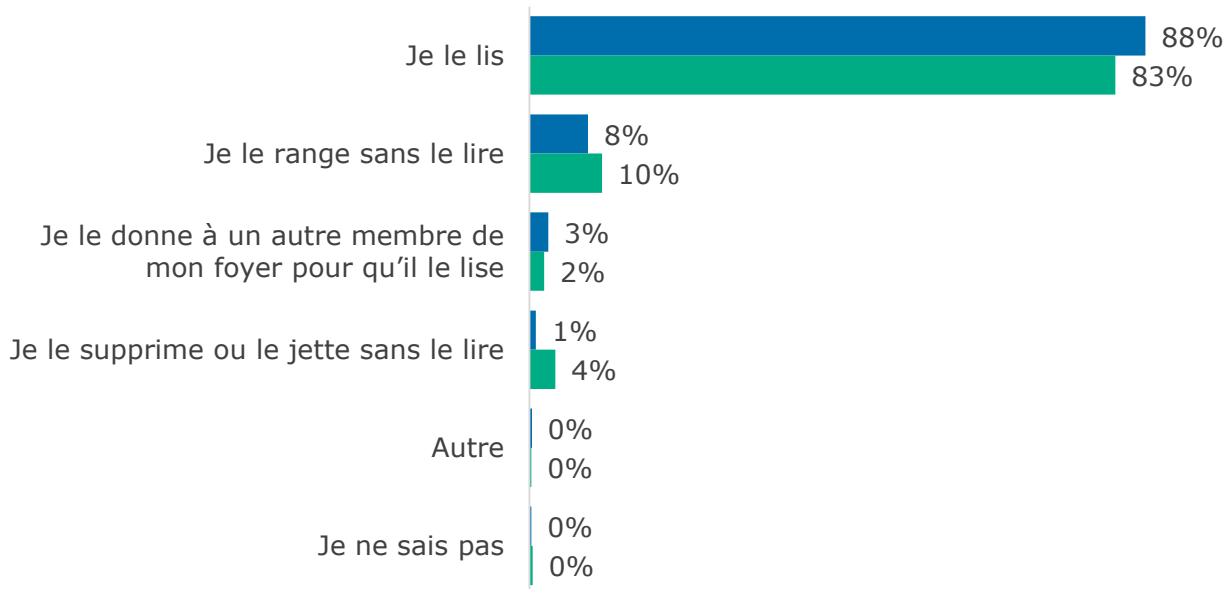


Les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles d'utiliser les relevés électroniques (40 %) par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (26 %)

Comment les investisseurs utilisent les relevés d'investissement

La plupart des investisseurs lisent les relevés d'investissement.

- Bien que les relevés d'investissement soient lus par les deux groupes d'investisseurs, les investisseurs en fonds communs de placement sont plus susceptibles de lire les relevés (différence significative, mais petite, de 5 %).

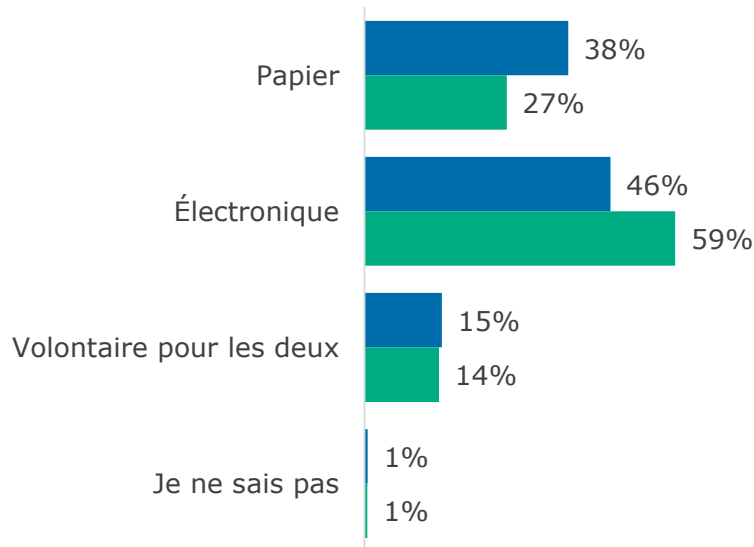


Préférence en matière de relevés d'investissement

Les investisseurs préfèrent les relevés électroniques par rapport aux relevés papier.

- Les investisseurs en fonds communs de placement préfèrent les relevés électroniques (46 %) par rapport aux relevés papier (38 %).
- Une majorité (59 %) des investisseurs en FNB ont une préférence prononcée pour les relevés électroniques, seul un quart (27 %) choisissent le papier.

Les investisseurs préfèrent les relevés électroniques



Les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles de préférer les relevés électroniques aux relevés papier (59 % contre 27 % – différence de 22 %) par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (46 % contre 38 % – différence de 8 %)

Relevé des frais et performances (CRM2)

Les investisseurs se souviennent avoir reçu leur relevé annuel des frais et performances (CRM2) cette année bien que peu aient lu les relevés.

- Une majorité (72 % des deux groupes d'investisseurs) se souviennent avoir reçu les relevés cette année, soit une légère baisse par rapport à l'année dernière (74 % des investisseurs en fonds communs de placement, 75 % des investisseurs en FNB).
- Une majorité des investisseurs en fonds communs de placement (65 %) et des investisseurs en FNB (63 %) lisent les relevés.
- Le nombre d'investisseurs en FNB lisant leur relevé a considérablement chuté cette année (71 % en 2019 contre 63 % - baisse de 8 %). Une légère augmentation du nombre d'investisseurs en fonds communs de placement lisant leur relevé (63 % en 2019) a été observée.
- **Profil des investisseurs en fonds communs de placement et des investisseurs en FNB lisant leurs relevés :** Âgés (65 ans et plus); informés; diplômés de l'université; et revenus de plus de 100K \$.

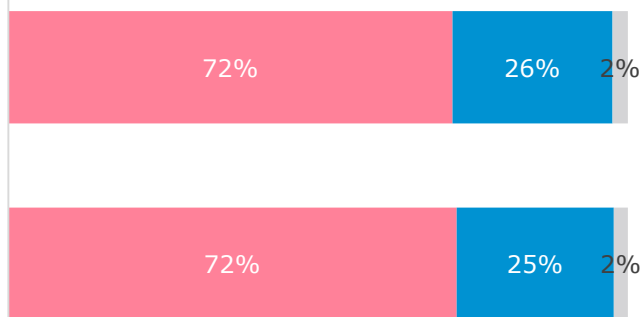


Investisseurs
en fonds
communs
de placement

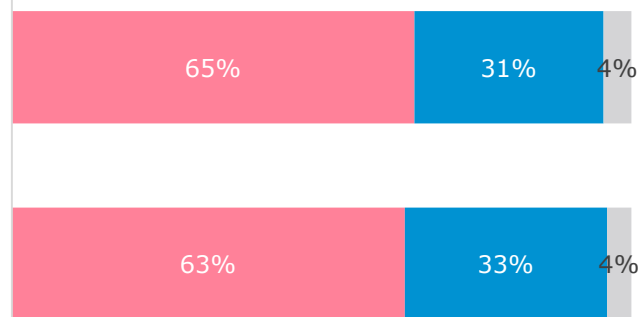


Investisseurs
en FNB

Je me souviens avoir reçu des relevés



Je lis les relevés



■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas/Je refuse de répondre

Q40. Vous souvenez-vous avoir reçu le(s) relevé(s) annuels des frais et performances pour vos investissements cette année?

Q41. Avez-vous lu le(s) relevé(s) annuels des frais et performances reçu(s) pour vos investissements cette année? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138, FNB N = 500; *

Tous les résultats sont significatifs - Détail dans les notes

Évaluation du relevé annuel

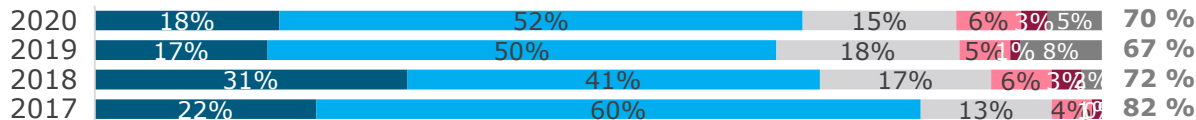
La satisfaction des investisseurs en fonds communs de placement à l'égard de la qualité des informations sur leurs relevés a légèrement augmenté cette année.



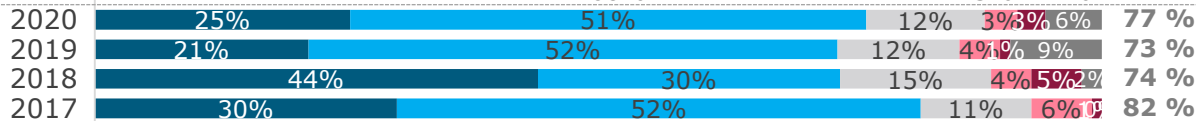
Investisseurs en fonds communs de placement

- Après une petite baisse sur chaque indicateur entre 2018 et 2019, les évaluations de satisfaction ont légèrement augmenté en 2020, ce qui suggère éventuellement un retour aux niveaux de satisfaction de 2017.
- Les investisseurs sont les plus satisfaits de la façon dont le taux de rendement figure sur les relevés (84 %), viennent ensuite la satisfaction que le relevé fournit toutes les informations nécessaires (77 %) et une facilité de compréhension du relevé (70 %).
- Les investisseurs sont les moins satisfaits (50 %) de la clarté concernant les frais payés à la société du conseiller ou du courtier, près d'un quart (23 %) donnent une mauvaise note aux relevés sur cet indicateur, soit une note d'un à cinq sur dix.

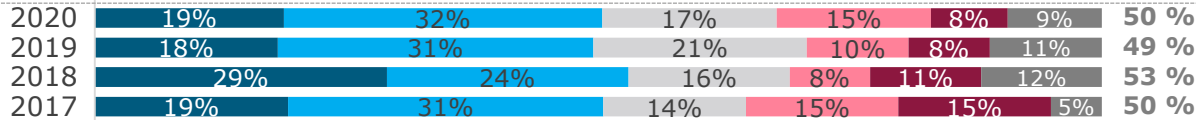
Les informations contenues dans le relevé étaient faciles à comprendre



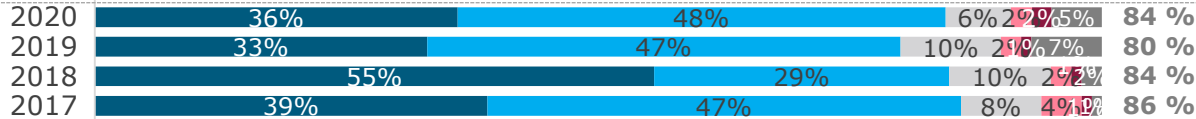
Le relevé m'a fourni toutes les informations dont j'avais besoin



Le relevé indique clairement les frais que je paie à la société de mon conseiller ou du courtier



Le relevé a clairement montré le taux de rendement sur mon compte



% total de notes « bonnes/excellentes »

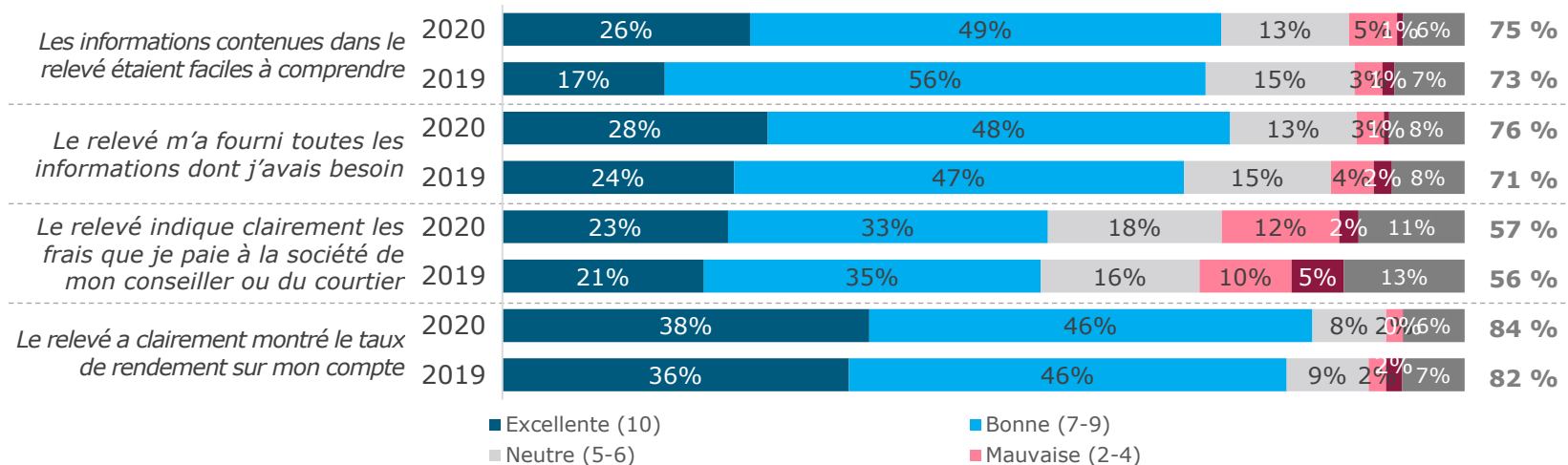
Qualité des documents d'information

La satisfaction des investisseurs en fonds communs de placement à l'égard des relevés a légèrement augmenté cette année et est comparable à la satisfaction des investisseurs en fonds communs de placement.



Investisseurs en FNB

- La satisfaction des investisseurs en FNB à l'égard de leurs relevés a légèrement augmenté sur tous les indicateurs, l'augmentation la plus significative (de 5 %) concernant la fourniture de toutes les informations nécessaires.
- Les investisseurs en FNB sont les plus satisfaits de la façon dont le taux de rendement figure sur les relevés (84 %), viennent ensuite la satisfaction des informations fournies (76 %) et une facilité de compréhension des informations (75 %).
- Les investisseurs sont les moins satisfaits (57 %) de la clarté des frais payés à la société du conseiller ou du courtier. Et les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles d'être satisfaits de la façon dont figurent les frais à la société ou au courtier par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (seuls 50 % sont satisfaits).



% total de notes « bonnes/excellentes »

Mesures prises en raison des changements

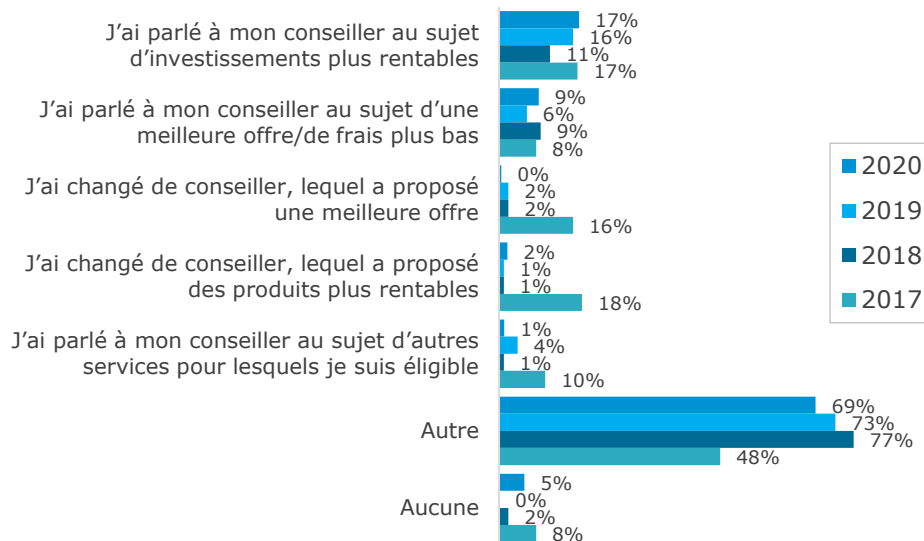
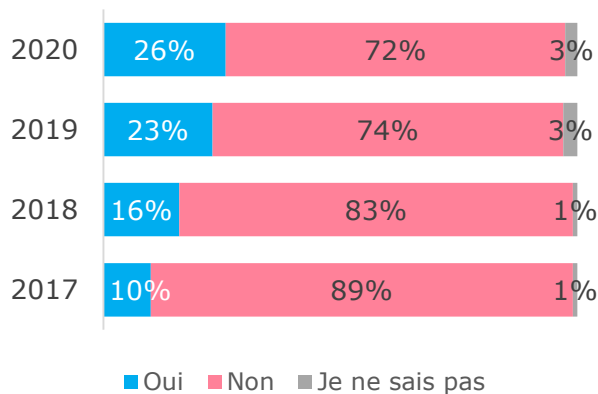
Si une majorité des investisseurs ne prennent aucune mesure en fonction des informations du relevé, le nombre d'investisseurs prenant des mesures augmente chaque année.



Investisseurs
en fonds
communs de placement

- Alors que seul un quart des investisseurs rapportent prendre des mesures en fonction des informations, cela montre une légère augmentation depuis 2019 et une augmentation considérable depuis le lancement de CRM2 en 2017.
- Les investisseurs prenant des actions sont plus susceptibles d'avoir discuté avec leur conseiller des différents investissements ou de frais moins élevés. Presque aucun investisseur n'a changé de conseiller.
- **Profil des investisseurs prenant des mesures :** Informés; hommes; et diplômés de l'université.
- De la même manière, les investisseurs d'Alberta (32 %) et de l'Ontario (30 %) sont plus susceptibles de prendre des mesures que dans d'autres provinces/régions.

Les informations entraînent un changement dans les mesures

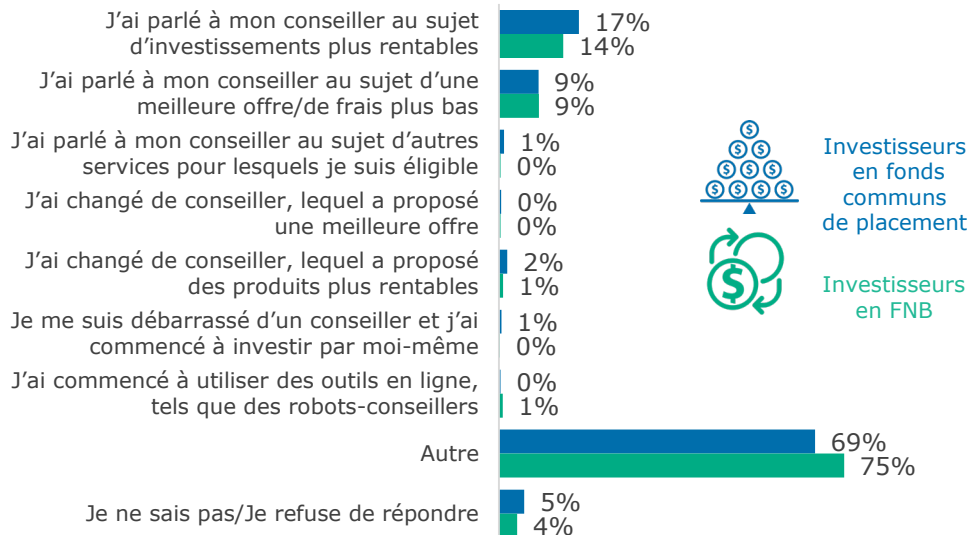
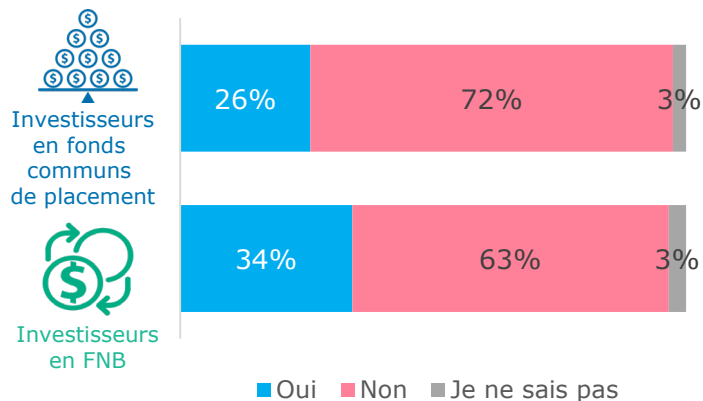


Mesures prises en raison des changements

Les investisseurs en FNB sont plus susceptibles de prendre des mesures que les investisseurs en fonds communs de placement en fonction des informations dans les relevés.

- Un tiers (34 %) des investisseurs en FNB rapportent avoir pris des mesures en fonction des informations dans les relevés, ce qui est nettement plus élevé que les investisseurs en fonds communs de placement (de 8 %).
- Les mesures les plus communes prises pour les deux groupes d'investissements sont les discussions avec le conseiller au sujet d'investissements plus performants ou de frais moins élevés.

Les informations entraînent un changement dans les mesures





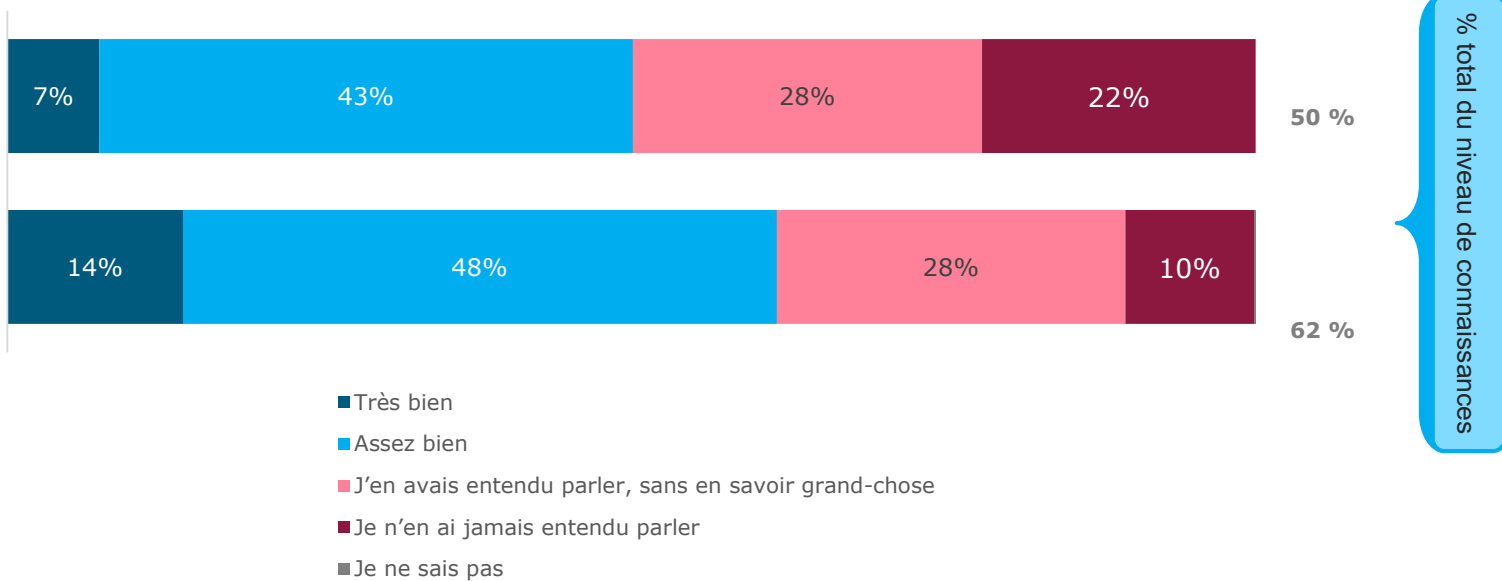
Sensibilisation et attitudes en matière d'investissements responsables et d'impact

pollara
strategic insights

Sensibilisation en matière d'investissements responsables

Les investisseurs sont conscients des investissements responsables, mais pas aussi informés.

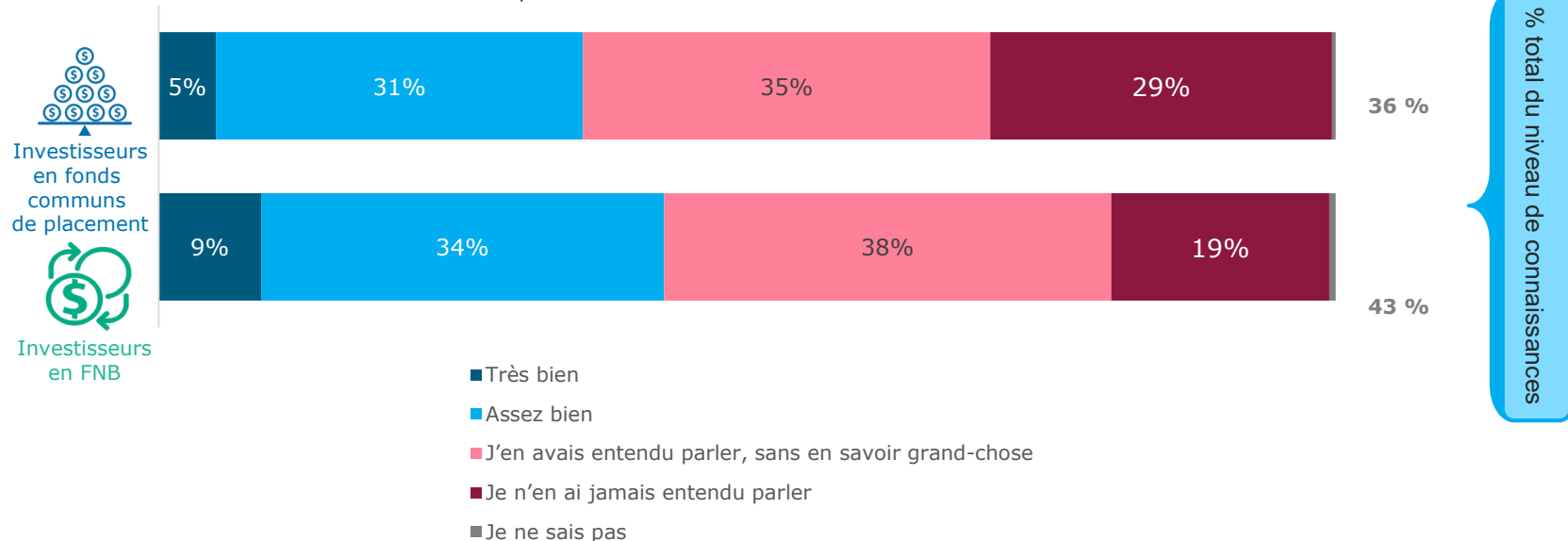
- Les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles d'être très ou assez informés (une majorité – 62 %) sur les investissements responsables par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (seulement la moitié – 50 %).
- De plus, un cinquième des investisseurs en fonds communs de placement n'ont jamais entendu parler d'investissements responsables, ce qui est nettement supérieur aux investisseurs en FNB (10 %).
- **Profil des investisseurs informés :*** Informés; hommes; investisseurs en fonds communs de placement âgés (65 ans et plus); revenus élevés (plus de 100K); et grand portefeuille (plus de 200K).



Sensibilisation aux investissements d'impact

Une majorité des investisseurs sont conscients des investissements d'impact, mais peu sont informés.

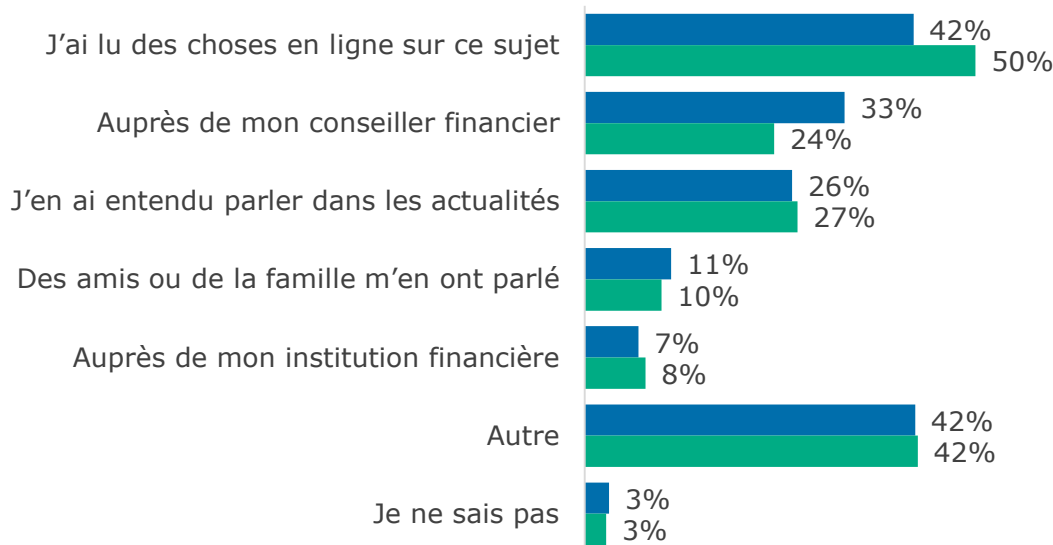
- Les investisseurs en FNB sont nettement plus susceptibles d'être très ou assez informés (43 %) sur les investissements d'impact par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (36 %).
- De plus, près d'un tiers (29 %) des investisseurs en fonds communs de placement n'ont jamais entendu parler d'investissements d'impact, ce qui est nettement supérieur aux investisseurs en FNB (un cinquième – 19 %).
- Les investisseurs sont mieux informés au sujet des investissements responsables qu'ils ne le sont au sujet des investissements d'impact.
- **Profil des investisseurs informés :*** Informés; et hommes.



Sources de connaissances des investissements responsables

Les connaissances des investisseurs en matière d'investissements responsables et d'impact proviennent de plusieurs sources bien que la source d'information la plus répandue soit la lecture en ligne.

- Les investisseurs sont plus susceptibles de trouver des informations sur les investissements responsables et d'impact en lisant en ligne, puis par l'intermédiaire d'un conseiller financier et les actualités.
- Les investisseurs en FNB (50 %) sont nettement plus susceptibles d'obtenir des informations en ligne par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (42 %).
- Les investisseurs en fonds communs de placement sont nettement plus susceptibles d'obtenir des informations auprès d'un conseiller financier (33 %) par rapport aux investisseurs en FNB (24 %).



Les conseillers ne sont pas la principale source d'informations au sujet des investissements responsables et d'impact.

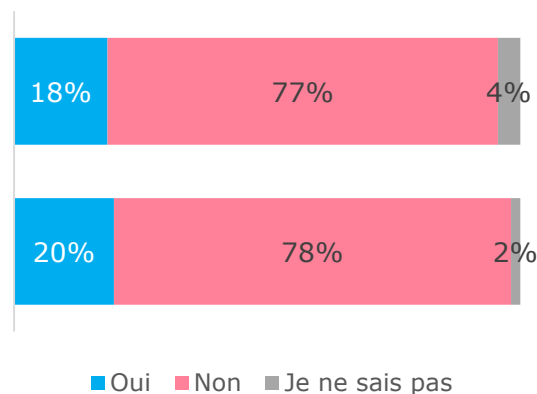
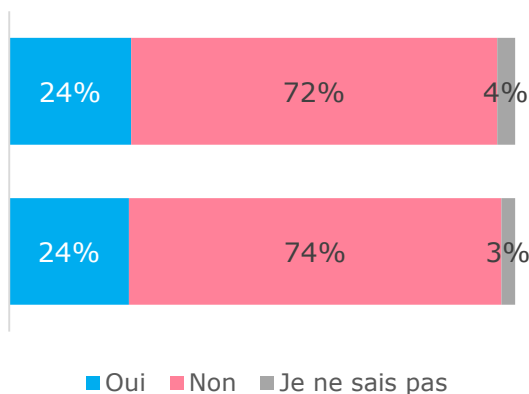
Inclusion des investissements responsables dans le portefeuille

Les conseillers demandent à peu d'investisseurs s'ils sont intéressés par l'inclusion des investissements responsables ou d'impact dans leur portefeuille.

- Seul un quart des investisseurs (à la fois en fonds communs de placement et en FNB) rapportent que leur conseiller ou leur institution financière leur a demandé s'ils étaient intéressés par des investissements responsables.
- Et seul un cinquième des investisseurs, à la fois en fonds communs de placement (18 %) et en FNB (20 %), rapportent que leur conseiller ou leur institution financière leur a demandé s'ils étaient intéressés par des investissements d'impact.

Questionnés s'ils étaient intéressés par des investissements responsables (environnementaux, sociaux et de gouvernance)

Questionnés s'ils étaient intéressés par des investissements d'impact (sociétés, organisations et investissements d'impact)

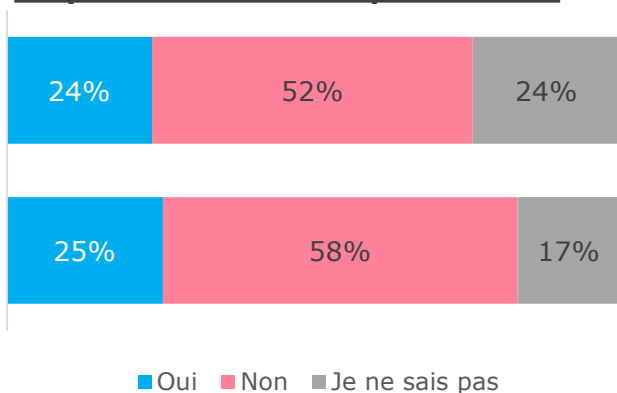


Inclusion des investissements responsables dans le portefeuille

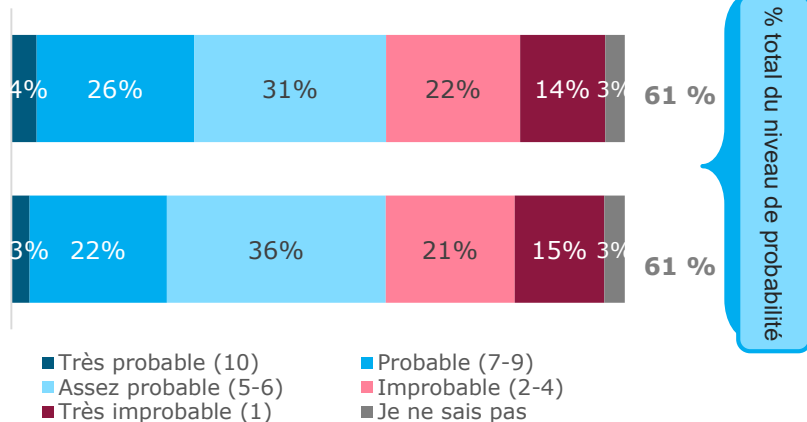
Alors qu'un quart des investisseurs détiennent actuellement des investissements responsables, une majorité peuvent les inclure à l'avenir.

- Seul un quart des investisseurs en fonds communs de placement (24 %) et des investisseurs en FNB (25 %) détiennent actuellement des investissements responsables.
- Cependant, une majorité des investisseurs en fonds communs de placement (61 %) et des investisseurs en FNB (61 %) qui ne détiennent pas actuellement d'investissements responsables pensent qu'ils peuvent inclure ces investissements dans leur portefeuille dans les deux années à venir. Ceci dit, seul un investisseur en fonds communs de placement sur trois et un quart des investisseurs en FNB affirment que ceci est probable (notés de 7 à 10 – investisseurs en fonds communs de placement 30 %, investisseurs en FNB 25 %).

Disposent actuellement de fonds pour des investissements responsables dans le portefeuille



Probabilité d'inclure les investissements responsables dans le portefeuille

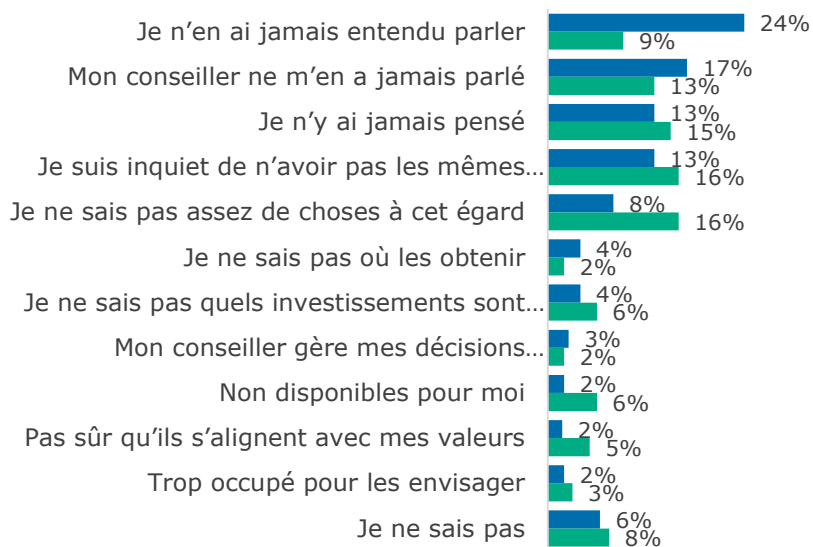


Q53. En réfléchissant aux fonds que vous détenez, l'un de ces fonds est-il un fonds d'investissement responsable qui met en valeur les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance ou l'un de ces fonds est-il un fonds d'investissement d'impact? Échantillon : Fonds communs de placement N = 1 138, FNB N = 500 / Q54. Sur une échelle de 1 à 10, où 1 signifie « très improbable » et 10 signifie « très probable », quelle est la probabilité que vous incluez des investissements responsables ou des investissements d'impact dans votre portefeuille d'investissements sur les deux prochaines années? Échantillon – Ne possède pas de fonds ESG : Fonds communs de placement N = 850, FNB N = 366; * Aucune différence significative pour les sous-groupes

Raisons de ne pas inclure les investissements responsables

Le manque de sensibilisation aux investissements responsables constitue une raison pour laquelle les investisseurs n'ont pas ces investissements dans leur portefeuille.

- Les investisseurs en fonds communs de placement et les investisseurs en FNB sont les plus susceptibles de mentionner un manque de connaissance comme raison pour ne pas inclure les investissements responsables dans leurs portefeuilles, soit ils n'en ont jamais entendu parler, aucune information ne leur a été donnée à ce sujet, ils n'en savent pas assez à ce sujet soit ils n'y ont tout simplement pas pensé.
- Cependant, plus d'un sur dix s'inquiètent du fait que ces investissements ne leur apporteront pas le même taux de rendement (13 % pour les investisseurs en fonds communs de placement et 16 % pour les investisseurs en FNB).



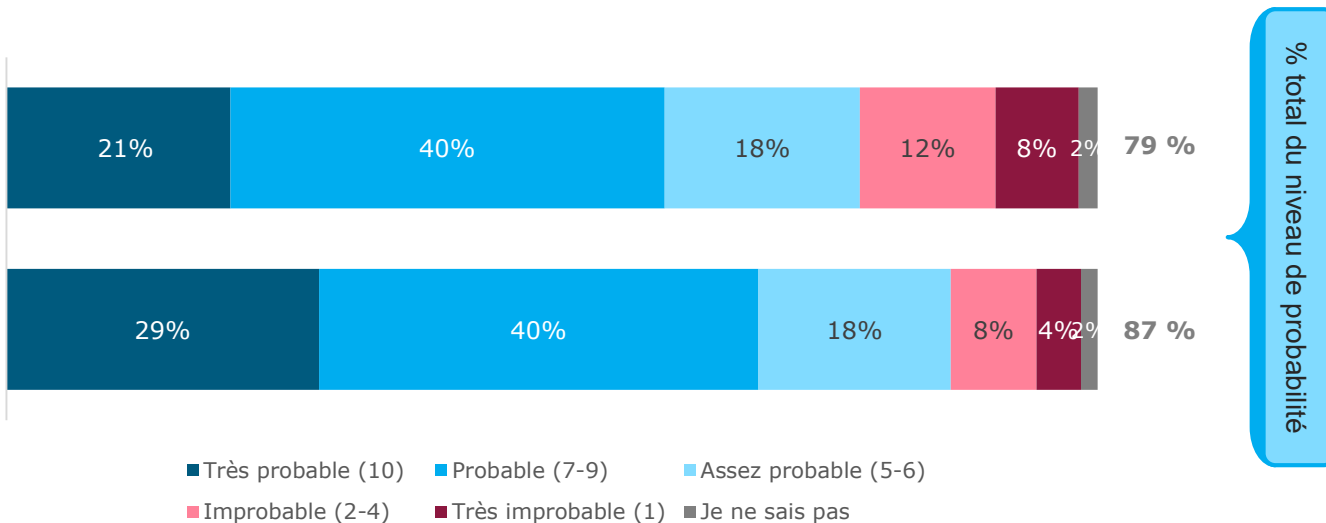
Les investisseurs manquent de sensibilisation au sujet des investissements responsables et d'impact

Résultats résumés à partir de réponses ouvertes verbatim

Ajout d'investissements responsables

Les investisseurs qui détiennent déjà des investissements responsables sont susceptibles d'accroître le montant de ces produits dans leur portefeuille au cours des prochaines années.

- La majorité de tous les investisseurs qui incluent actuellement les investissements responsables dans leur portefeuille s'attendent à augmenter le nombre d'investissements responsables dans les prochaines années, avec au moins un investisseur sur dix indiquant pouvoir le faire et plus de trois cinquièmes affirmant qu'ils sont susceptibles de le faire (investisseurs en fonds communs de placement 61 %, investisseurs en FNB 69 %).
- Les investisseurs en FNB qui incluent des investissements responsables sont nettement plus susceptibles d'augmenter la quantité d'investissements responsables dans leur portefeuille (69 %) par rapport aux investisseurs en fonds communs de placement (seulement 61 %).



Attitudes en matière d'investissements responsables

Bien que les investisseurs aient des attitudes positives en matière d'investissements responsables, les investissements en fonds communs de placement ont une attitude plus positive et moins soucieuse au sujet des impacts négatifs.



Investisseurs en fonds communs de placement

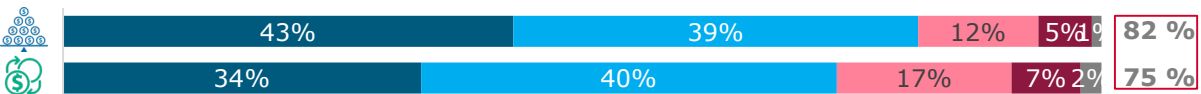
Bien que les investisseurs aient un avis positif au sujet des investissements responsables, les investisseurs en fonds communs de placement sont nettement plus positifs :
 • Ils pensent que les investissements responsables auront un impact positif sur notre monde (86 % contre 81 % – petite différence, mais significative, de 5 %)
 • Ils discutent de ces investissements avec un conseiller (82 % contre 75 % – différence de 7 %)
 • Ils pensent que les investissements responsables pourraient avoir un impact positif sur le taux de rendement (82 % contre 75 % – différence 7 %)
 • Ils s'inquiètent de l'alignement de leurs valeurs personnelles avec les investissements (42 % contre 36 % – différence de 6 %)



Investisseurs en FNB

De la même manière, les investisseurs en FNB sont nettement plus inquiets au sujet des rendements négatifs (53 % contre 47 % – différence de 6 %)

J'aimerais que mon conseiller financier ou mon institution financière me tienne informé des investissements responsables



Investir de manière responsable aura un impact positif fort sur notre monde



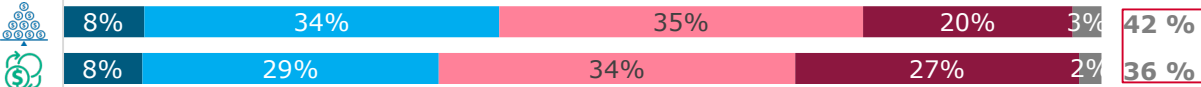
Je suis soucieux du fait qu'investir de manière responsable aura un impact négatif sur le taux de mes rendements



Je pense que le fait qu'investir de manière responsable pourrait avoir un impact positif sur le taux de mes rendements



Je m'inquiète du fait que les investissements que je choisis ne soient pas alignés avec mes valeurs personnelles



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt en désaccord
 ■ Tout à fait en désaccord ■ Je ne sais pas

% total d'accord



Lesli Martin

Vice-présidente, affaires publiques

LesliMartin@pollara.com
416.921.0090 Poste 2207

pollara
strategic insights
www.pollara.com